



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 017 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 2 avril 2009

Président

M. Rodney Weston

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 2 avril 2009

• (0900)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

Merci à tous, d'être ici ce matin. Au nom du Comité permanent des pêches et des océans, nous vous remercions de votre présence, messieurs Thompson et Thompson.

Avant de commencer, quelques points d'intendance. Nous accordons généralement 10 minutes aux exposés oraux, lesquels sont suivis de questions des députés.

Monsieur Greg Thompson, vous allez commencer, et Richard, vous allez suivre. Monsieur Thompson, la parole est à vous.

Merci.

M. Greg Thompson (président, Fundy North Fishermen's Association): Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître, messieurs. Je ne vous ai jamais rencontrés, sauf pour M. Weston, alors je vous remercie de vous être déplacés.

Je suis le président de la Fundy North Fishermen's Association. L'association représente des pêcheurs de St. Martins à Deer Island et du long de la côte nord de la baie de Fundy. Nous avons environ de 40 à 60 membres, soit probablement un peu moins que la moitié des pêcheurs de cette zone. Les autres ne sont membres d'aucune association. Notre association est une association bénévole. Les frais d'adhésion s'élèvent à 200 \$. La plupart du travail est fait par des bénévoles, quoi que nous avons pu embaucher un employé de bureau pour traiter de certaines questions — paperasserie et ainsi de suite — au besoin.

Je suis également membre du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, mais je ne comparais pas ici aujourd'hui en cette capacité. Vous avez déjà parlé à Jean-Guy et à Gérard, et avez été témoins du déni de la réalité. Je parle au nom de Fundy North et, je dois le dire, un peu en mon nom également.

Je suis aussi membre du Conseil du golfe du Maine sur l'environnement marin, la table ronde provinciale sur les pêches et la table ronde Scotia-Fundy, alors je passe beaucoup de temps en réunion, en bonne partie dans mes temps libres et à mes propres frais, mais la pêche est ma vie, et c'est un sujet qui m'intéresse beaucoup.

Lorsque vous représentez une association — et je suis certain que je ne vous apprends rien — vous constatez qu'il y a beaucoup de points de vue différents. J'ai un bon ami au sein de l'association, un pêcheur, qui est convaincu qu'il faut moins exploiter les stocks de homards. J'ai un autre bon ami au sein de l'association, également un pêcheur, qui dit que les homards sont là pour être pêchés autant que possible, et que si c'est trop, tant pis pour eux. J'entends toutes sortes de points de vue, alors il est difficile pour moi de représenter un groupe

À Fundy North, nous tentons de travailler avec les gens avec qui nous avons des différends afin d'aller de l'avant. Je dirais que Fundy North a bien travaillé avec l'industrie de l'aquaculture pour tenter de régler certains des conflits que nous avons avec eux. Nous avons travaillé avec le groupe Irving relativement au terminal de GNL pour tenter de résoudre le conflit que nous avons avec ce groupe. Nombre de nos pêcheurs ont dit qu'il fallait soit s'y opposer, soit ne rien faire, soit lutter contre eux, mais notre approche a été de tenter de régler certains de nos problèmes.

Voilà le ton de mon exposé aujourd'hui, parce que nous avons des problèmes que nous tentons de régler sans toutefois avoir les mécanismes pour y arriver. J'y reviendrai plus tard, vous allez peut-être juger que je suis dur avec vous, messieurs, mais je prends le risque.

Selon les études scientifiques, dans la baie de Fundy, un homard atteint la taille réglementaire pour la pêche au bout de sept ans. Cet état de fait a deux conséquences majeures. D'abord, tous les homards qui seront pêchés au cours des sept prochaines années se trouvent actuellement au fond de l'océan. Deuxièmement, il faudra attendre huit ans pour connaître le taux de succès du frai de cette année.

Le plan actuel pour la pêche du homard consiste à pêcher autant de homards que possible chaque saison tout en respectant les règles de conservation. Cette pratique ne semble pas constituer un plan d'affaires prudent pour sept années de stock. La grande crainte dans une pêcherie compétitive, c'est que quelqu'un pêche le homard avant vous, ce qui explique pourquoi on tente d'en pêcher autant que possible.

Il n'y a aucun mécanisme en place pour examiner le plan économique à long terme. La commercialisation mondiale et la croissance rapide à l'échelle mondiale de l'aquaculture a augmenté la concurrence dans le marché des fruits de mer. L'industrie du homard injecte trop de produits dans le marché pour que les prix élevés auxquels on s'attend soient maintenus. La demande, et donc les prix, ont commencé à baisser avant même que le ralentissement économique actuel aggrave la situation. Les tableaux — j'en ai certains ici — indiquent que 2005 a été une année record pour les ventes et les prix des homards. Les ventes et les prix sont en baisse depuis.

• (0905)

Traditionnellement, la moitié des homards pêchés sont transformés, et l'autre moitié est destinée au marché du homard vivant. Les prix de traitement sont inférieurs à ceux du marché du homard vivant qui semble avoir atteint le plafond, alors qu'on n'a jamais enregistré autant de débarquements depuis 100 ans.

Une partie de l'industrie estime que dans cette conjoncture, il serait plus avantageux pour la pêche de remettre à l'eau les homards de moindre qualité, de limiter les débarquements pour réduire la surabondance sur le marché et de trouver une façon de réduire les fluctuations de prix afin de pouvoir planifier à l'avance les promotions. D'autres estiment que toute mesure en ce sens minerait l'avantage concurrentiel et d'autres que l'industrie est surcapitalisée et inefficace. D'autres encore trouvent que ceux qui travaillent fort seront récompensés et que le reste devra plier bagage. Le ministère des Pêches estime qu'il s'agit de préoccupations économiques et que le statu quo l'emportera si les mesures à prendre ne font pas l'unanimité.

Au sein de l'industrie, les avis sont aussi partagés au sujet de la santé à long terme du stock de homards. Certains disent que les débarquements actuels élevés prouvent que notre régime de gestion suffit à garantir la santé de la biomasse. D'autres sont d'avis que de commencer à pêcher un stock deux ans avant qu'il atteigne l'âge de frai, sans savoir quel pourcentage de ce stock est pêché ne peut que mener au désastre.

Si vous cherchez « cadre de développement durable » dans Google, vous obtiendrez plus de trois millions d'occurrences allant du développement durable de la forêt du Wisconsin à celui du secteur riverain de Toronto. On constate ainsi à quel point le concept du développement durable est devenu important pour notre société. Il est également intéressant d'apprendre que toutes les définitions reconnaissent que les considérations sociales et économiques sont toutes aussi importantes que les besoins écologiques.

S'il y a une chose sur laquelle l'industrie est d'accord, c'est sur le fait qu'il faut mieux commercialiser le homard. Ce que l'industrie ne semble pas saisir, c'est qu'une meilleure commercialisation implique un changement de pratique. Le Japon veut une meilleure connaissance et une meilleure gestion des toxines paralysantes dans le tomalli. L'Europe veut la traçabilité et une certification par une tierce partie que la pêche est viable. Les groupes environnementaux veulent davantage de protection pour les espèces à risque dans les plans de pêche. De nombreux détaillants importants demandent la certification du Marine Stewardship Council.

Les ressources de homard sont la propriété du peuple canadien. Cette ressource génère environ 1 milliard de dollars par année en revenu, surtout dans les communautés rurales. Ces ressources constituent dans de nombreuses régions le principal moteur économique, alors que d'autres pêches continuent à avoir beaucoup de mal à arriver. Il est possible de relever les défis auxquels cette industrie importante doit faire face, mais il faut des changements et de l'argent. Et voilà ce que je voulais ultimement faire valoir: notre régime réglementaire actuel ne nous permet de faire ni l'un ni l'autre.

Permettez-moi de m'écarter du sujet. Il y a de nombreuses années, environ 30 ans, lorsque j'ai commencé à représenter les pêcheurs, nous tentions de sauvegarder la pêche au saumon au filet provenant de la rivière Saint-Jean. Nous avons eu une réunion avec notre député de l'époque à ce sujet. À cette époque, le gouvernement venait tout juste de créer des postes d'agents de services communautaires. Il y avait des gens dans les collectivités qui tentaient d'aider les pêcheurs à travailler avec le ministère des Pêches pour régler leurs problèmes. Je me souviens que le député avait dit qu'il n'aimait pas ces agents de services communautaires. Il disait se souvenir du bon vieux temps où lorsqu'un pêcheur avait un problème, il prenait l'avion pour Ottawa et nous réglions son problème. Ces temps sont révolus, mais malheureusement, il n'y a pas de modifications à la réglementation qui nous permettent de prendre des décisions différentes. Nous ne pouvons prendre nous-

mêmes des décisions. Je ne sais plus quoi faire, et c'est pourquoi je m'en remets à vous.

L'industrie a besoin d'un processus décisionnel qui ne définit pas le consensus comme une entente qui fait l'unanimité. J'ai deux exemples: si pour payer des impôts sur le revenu il fallait que tous les citoyens soient d'accord à le faire, rien ne se passerait; si on demandait le consensus au Parlement avant de mettre en oeuvre quoi que ce soit, rien ne se ferait. Mais c'est précisément ce qu'on demande aux pêcheurs.

L'industrie a besoin d'un mécanisme de collecte de fonds pour financer, par exemple, des débouchés commerciaux, le développement de produits et des nouveaux progrès scientifiques et technologiques. L'objectif serait d'améliorer les contributions du gouvernement au lieu de les remplacer. Mais l'industrie doit prendre certaines responsabilités. Rien n'engendre plus le sentiment de propriété que la participation aux coûts. On dit que celui qui paie les violons choisit la musique. Si le pêcheur veut avoir son mot à dire, il lui faut un mécanisme qui lui permette de régler certains des problèmes auxquels il est confronté.

● (0910)

Le gouvernement revient sur ses engagements de financement aux pêches et nous demande de faire davantage, mais il ne permet pas des initiatives qui exigeraient que tout le monde paye. J'ai été confronté à ce genre d'obstacles à de nombreuses reprises au cours des 30 années durant lesquelles j'ai représenté les pêcheurs, et je vais vous donner un exemple.

Nos quais ont été confiés aux autorités portuaires locales. De façon générale, ce système a assez bien fonctionné, mais les autorités portuaires n'ont pas l'autorité de prélever des frais. Elles dépendent finalement de dons. Si un pêcheur refuse de payer ses cotisations, on ne peut rien y faire. Nous avons demandé à de nombreuses reprises à des représentants du gouvernement de corriger la situation en ajoutant ces cotisations aux frais de licence ou en demandant aux utilisateurs des quais de payer, mais nous devons essuyer des refus. En ce sens, le gouvernement encourage la non-conformité et la non-coopération lorsqu'il récompense ceux qui ne se plient pas aux règles.

C'est la même chose pour l'obtention d'un consensus. Le gouvernement donne le droit de veto à n'importe qui en définissant le consensus comme une entente unanime. À titre d'exemple, on a tenté par trois fois d'adopter une nouvelle loi sur les pêches. Le projet de loi avait été déposé par les libéraux quand M. Regan était ministre, puis une autre fois sous les conservateurs alors que Hearn était ministre...

● (0915)

Le président: Monsieur Thompson, je vais devoir vous demander de terminer, s'il vous plaît.

M. Greg Thompson: D'accord. Dans ce cas, je vais passer à ceci.

À court terme, le gouvernement a préparé un programme de relance. À court terme, nous aimerions avoir une nouvelle embarcation de patrouille. Nous avons perdu la nôtre. On parle de la remplacer par un bateau de 110 pieds basé à Dartmouth. Cette mesure ne fonctionnera pas; elle n'offrira pas la sécurité nécessaire dans cette région. Nous avons une centrale nucléaire, nous avons des installations pour le GNL, et des responsables de la sécurité d'Ottawa ont déjà dit qu'il va falloir examiner cette situation. Nous n'aurons aucune présence de la part du gouvernement sur les eaux si ce bateau va à Dartmouth et y est basé.

Comme Richard va le dire, nous avons besoin de soutien relativement à la question des toxines paralysantes dans le tomalli. Il faut que l'initiative du Centre canadien de l'innovation des pêches rassemble l'industrie, mais son financement a été réduit, nous ne pouvons donc rien faire pour tenter de résoudre nos problèmes. Nous devrions régler nos propres problèmes, pour cela, il nous faut un mécanisme, que nous n'avons pas.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Thompson.

Monsieur Thompson allez-vous faire une déclaration préliminaire?

M. Richard Thompson (président, Fundy Regional Forum): Bonjour. Je suis membre du Fundy Regional Forum, composé de représentants de l'industrie de la pêche du Sud du Nouveau-Brunswick. Nous couvrons la région qui s'étend de la frontière canado-américaine à Alma. Nous couvrons également les communautés insulaires de Grand Mana, Deer Island et Campobello.

Notre forum a récemment été entretenu sur le sujet de l'empoisonnement marin paralysant attribuable au homard par Mike Beattie, un docteur en médecine vétérinaire au ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture. J'ai ici de l'information de Santé Canada, il s'agit d'une nouvelle version mise à jour. On peut y lire:

Santé Canada recommande que:

—les enfants ne mangent pas de tomalli.

—quel les adultes limitent leur consommation quotidienne de tomalli à la quantité contenue dans un homard cuit.

Au forum, nous estimons que l'IPP dans les homards limite les ventes de nos produits sur le marché, et qu'il faut faire davantage de recherche et de développement, ainsi que davantage de tests sur le produit lui-même.

J'ai ici une lettre que nous avons rédigée et envoyée à la ministre, de même qu'au président de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. J'aimerais vous la lire:

Madame la ministre Shea et madame Swan,

La présente fait suite au programme d'analyse et d'échantillonnage du tomalli du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse mené en automne 2008. Elle découle des discussions subséquentes relativement à des révisions possibles de l'avis de consommation de tomalli de Santé Canada.

L'information mise à jour de Santé-Canada est en fait une mise à jour du dernier avis qui a été acheminé, et qui recommandait une consommation réduite de tomalli. Le niveau de préoccupation a légèrement augmenté. La mise à jour a été faite tout récemment, soit le 19 mars.

Le Fundy Regional Forum est un comité d'intervenants de l'industrie des fruits de mer créé à la suite de recommandations découlant d'un processus de renouvellement des pêches au Nouveau-Brunswick. Le forum a été créé avec l'appui du ministre des Pêches, l'honorable Rick Doucet et de la Table ronde du ministre sur les pêches. Le forum fait la promotion d'intérêt commun et du développement, et traite des possibilités ou des défis auxquels doit faire face l'industrie des fruits de mer. Les membres ont à cœur le bien-être social et économique de la communauté et sont originaires de la région qui s'étend de la frontière canado-américaine au port d'Alma au fond de la baie de Fundy et comprend les communautés insulaire de Grand Manan, de Campobello et de Deer Island.

Les membres du forum sont maintenant au courant de plusieurs manques d'information scientifique sur le lien entre le homard, le tomalli, l'empoisonnement marin paralysant et la santé humaine. Votre appui pour l'obtention de réponses sur cette question de salubrité alimentaire délicate est nécessaire afin d'assurer la stabilité et la confiance dans les marchés et pour réduire toute possibilité de répercussion négative dans un marché mondial déjà volatile. Aujourd'hui, les exportations de homard canadien sont estimées à environ 1 milliard de dollars.

●(0920)

Malgré le fait que des enquêtes aient été entreprises initialement, la recherche doit absolument se poursuivre et demeurer une priorité pour le homard de l'Atlantique. Il est essentiel de recevoir une aide financière pour évaluer et/ou établir ce qui suit:

- i. La consommation de tomalli, la toxicité et la santé humaine
- ii. Distribution et prévisibilité spatiales et temporelles de l'empoisonnement marin paralysant et variation chez les homards et d'autres crustacés
- iii. Accumulation et diminution des toxines dans les produits vivants et cuits
- iv. Diagnostics, traçabilité et conformité sur le marché

L'approche de recherche collaborative établie en automne 2008 à laquelle participaient l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Pêches et Océans Canada, le Centre de la science du homard du Collège vétérinaire de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, les pêcheurs de homard et l'association devrait être adoptée de nouveau et financée.

Nous comprenons qu'il peut être difficile de trouver de l'argent pour la recherche, surtout pour le secteur des pêches et des fruits de mer. À l'approche d'un nouvel exercice financier, nous nous attendons à ce que soit examinée très sérieusement la possibilité d'accorder de l'aide financière pour résoudre certaines des questions importantes qui ont été soulevées.

Nous croyons que votre soutien financier correspond aux objectifs, mesures et priorités établis en vertu du Cadre de renouveau pour les pêches au Nouveau-Brunswick. La saison de pêche du homard du printemps arrive à grands pas. La coordination, l'établissement et la création de rôles clés pour tout projet sont essentiels compte tenu du fait que la pêche commence le 1^{er} avril.

Nous vous remercions de votre attention et comptons sur votre réponse positive relativement à cette question importante.

Bref, nos homards sont refusés dans certains marchés, particulièrement au Japon, ce qui crée plus de pression dans nos autres marchés. Nous croyons qu'avec un peu plus de recherches approfondies sur l'IPP dans le homard, nous pourrions obtenir les approbations nécessaires pour vendre nos produits à l'échelle mondiale, pour la consommation de tous.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, messieurs.

Nous allons commencer la période de questions avec M. Byrne.

Je crois que vous allez partager votre temps avec M. MacAulay.

L'hon. Gerry Byrne (Humber—St. Barbe—Baie Verte, Lib.): En effet. Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de nous avoir donné des perspectives très utiles sur l'industrie et sur certaines de nos recommandations et dont nous avons besoin pour pouvoir vous aider.

Pour ce qui est de l'accès au marché et de toute une gamme de questions entourant votre industrie, participez-vous à la Table ronde sur le homard de l'Atlantique? Ce processus vous a-t-il été utile?

J'aimerais ensuite vous parler de certification. Est-ce un outil ou un avantage possible pour vous permettre de surmonter ces barrières commerciales non tarifaires que vous avez mentionnées à propos du rejet de certains produits? Croyez-vous qu'il s'agit d'un avantage ou d'un obstacle potentiel au développement de l'industrie?

Monsieur Thompson, vous pourriez peut-être commencer et nous parler un peu de la Table ronde sur le homard de l'Atlantique, si vous y participez.

• (0925)

M. Greg Thompson: Je suis membre de la Table ronde sur le homard de l'Atlantique. Nous avons commencé à tenter de former un comité de direction qui se penchera sur la commercialisation en général du homard de l'Atlantique, et également de l'écocertification. Nous savons que nous ne pouvons pas nous permettre de perdre quelque marché que ce soit. Plusieurs marchés nous ont fait savoir que sans écocertification, ils ne toucheront pas à notre produit. Qu'ils bluffent ou non, je ne crois pas que nous puissions courir le risque. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, les pêcheurs ne s'entendent pas, et nous avons besoin d'un mécanisme pour aller de l'avant.

L'hon. Gerry Byrne: Richard, pouvez-vous nous donner votre point de vue, particulièrement en ce qui a trait à la certification?

Greg, je crois comprendre que le Centre canadien d'innovation des pêches participe également à la Table ronde sur le homard de l'Atlantique.

M. Greg Thompson: Oui.

L'hon. Gerry Byrne: Cet organisme sera chose du passé dans 30 jours parce que l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique a mis fin à son financement. Qu'en pensez-vous? Voulez-vous faire part au comité de votre position sur cette question?

M. Greg Thompson: Je crois que l'initiative en matière de homard a besoin de soutien.

Je ne connais pas bien le travail à long terme du CCIP. Je sais qu'il fait du bon travail. Je ne participe à cette Table ronde sur le homard que depuis peu de temps, et le Centre a fait du bon travail pour nous. Actuellement, c'est lui qui mène l'initiative pour tenter d'aider l'industrie à composer avec les défis liés au marché. L'écocertification et la traçabilité sont deux enjeux importants auxquels l'industrie doit faire face; si le centre n'est pas là, je ne sais pas qui va prendre la relève. Je ne le sais vraiment pas.

L'hon. Gerry Byrne: Richard, vous pourriez peut-être ajouter quelque chose ensuite je vais passer la parole à mon collègue Lawrence.

M. Richard Thompson: Et bien, je ne peux pas vraiment me prononcer sur la table ronde et ce genre de choses.

Pour ce qui est de l'IPP dans le homard, aujourd'hui tous nos consommateurs semblent plus soucieux de leur santé lorsqu'ils achètent des produits alimentaires, et je crois qu'il faut tout mettre ces choses au clair. Les gens qui ont présenté ce rapport à notre forum ont dit qu'il n'y avait virtuellement aucun moyen et aucun financement pour leur permettre d'examiner cette question et de faire les tests et la recherche appropriés sur nos produits afin de rétablir les faits. Je voulais simplement porter cette question à votre attention; vous dire que tous les membres de notre forum aimeraient que quelque chose soit fait à ce égard.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup. Je suis heureux d'être ici au Nouveau-Brunswick. Je souhaite la bienvenue aux MM. Thompson; nous sommes heureux de vous accueillir à notre comité. Merci d'être venus.

Sur cette question, Richard, ce que vous dites au comité, c'est que vous estimez qu'il n'y a pas assez de recherches ni d'argent pour régler le problème...

M. Richard Thompson: C'est ce que nous croyons.

L'hon. Lawrence MacAulay: ... et on a fait croire à la communauté mondiale que vous avez ce problème et aucun moyen de le régler. C'est ce que vous dites au comité? Vous avez parlé du marché japonais justement.

M. Richard Thompson: Oui, c'est notre avis.

L'hon. Lawrence MacAulay: La question est grave puisqu'il s'agit de la commercialisation de votre produit.

Greg, vous avez mentionné — et je crois que vous auriez pu en parler beaucoup plus — le manque de mécanismes pour régler le problème. Je comprends certainement ce que vous dites, mais c'est bien de tout consigner dans le compte rendu.

Vous avez les autorités portuaires et aucun système de prélèvement... Pourriez-vous nous en dire davantage sur ce que le gouvernement du Canada doit faire ou sur ce que quiconque doit faire pour mettre en place des mécanismes qui vous permettraient de régler ces problèmes. Vous pouvez les décrire aussi bien que moi et les consigner dans le compte rendu.

M. Greg Thompson: Eh bien, pour ce qui est d'un processus décisionnel dans le secteur concurrentiel des pêches — et vous avez peut-être entendu parler de l'étude publiée récemment selon laquelle les pêches ne seront plus concurrentielles après 2050. Elles auront toutes disparu sauf le contingent individuel transférable, et à mon avis, c'est parce que le CIT a un propriétaire qui peut prendre une décision de nature opérationnelle.

Lorsque vous avez un groupe de compétiteurs dans une même salle, ils ne peuvent pas prendre une décision opérationnelle. Dans son rôle consultatif, le MPO a défini le consensus comme une entente qui fait l'unanimité. Je crois que la ministre doit faire en sorte que nous puissions prendre une décision et avoir notre mot à dire, plutôt que de simplement donner un avis. Lorsque dix opinions différentes lui sont présentées, il n'est pas juste que la ministre ne se fonde que sur une seule pour prendre une décision; sinon, aucune décision ne serait prise. Il faut trouver un mécanisme.

Mais la ministre, constitutionnellement, a ce droit, alors si nous voulons maintenir la compétitivité des pêches, il lui revient de déléguer un certain pouvoir décisionnel au conseil ou à un autre organisme. Personnellement, je suis en faveur des pêches concurrentielles, mais je suis entièrement d'accord: si on ne peut pas trouver un mécanisme de prise de décision, les propriétaires de CIT prendront leur place, parce que ces propriétaires peuvent prendre des décisions.

• (0930)

L'hon. Lawrence MacAulay: Donc vous êtes d'accord pour qu'il y ait des CIT dans le secteur du homard?

M. Greg Thompson: Non...

L'hon. Lawrence MacAulay: Et êtes-vous également d'accord pour que la ministre prenne la décision ou croyez-vous qu'elle devrait laisser cette responsabilité à un conseil? C'est une question assez importante à l'heure actuelle.

M. Greg Thompson: Oui, c'est vrai, Je suis contre les CIT. Je dirais que le fait qu'un groupe n'arrive pas à prendre une décision est une situation par défaut. Je suis optimiste, je crois qu'un groupe pourrait prendre ces décisions à la condition de trouver le bon mécanisme. Mais si la ministre a le pouvoir de prendre toutes les décisions comment le secteur peut-il jouer un rôle autre que consultatif?

L'hon. Lawrence MacAulay: J'aimerais savoir ce que vous souhaitez. Si vous voulez que la ministre cède son pouvoir décisionnel à un conseil et qu'ensuite vous n'êtes pas d'accord avec la décision du conseil...

Si vous n'appréciez pas mon travail, vous pouvez voter contre moi; vous ne pouvez pas voter contre un conseil. Que pensez-vous de cela? Voulez-vous que ce pouvoir soit confié à un conseil?

M. Greg Thompson: Ce que je pense, et j'ai beaucoup d'expérience en la matière, c'est que j'aimerais qu'un conseil... Prenons l'exemple du CCRH. Il manque une chose: la recommandation du conseil devrait être soumise au public et à la ministre en même temps. Comme vous le dites, la ministre est responsable envers la population et c'est à elle qu'il faut s'adresser pour faire renverser une décision du conseil, mais les recommandations du conseil sont rendues publiques.

Cela fait cinq ans que je participe à l'initiative de planification marine dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick. Étant donné tous les intérêts divergents et tous les intervenants qui s'opposent autour de la table, au bout de cinq ans nous avons décidé qu'il nous fallait un conseil qui rendrait ses décisions publiques et ferait des recommandations à la ministre sur les questions touchant l'espace maritime. La ministre serait libre d'accepter ou de rejeter les recommandations, mais au moins ça donnerait à un groupe la chance d'arriver à une décision.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous voulez donc vous assurer que la décision sera prise par la base et non pas au lieu de lui être toujours imposée même si c'est à la ministre qu'il reviendra finalement d'approuver le règlement ou de prendre la décision finale en s'appuyant sur les suggestions d'un conseil.

M. Greg Thompson: Merci.

Le président: Merci.

Allez-y, monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, messieurs Thompson.

Je vais vous donner l'occasion d'expliquer ce que vous n'avez pas eu le temps d'expliquer plus tôt. Vous aviez commencé à parler d'un droit de veto par rapport à la nouvelle Loi sur les pêches.

[Traduction]

M. Greg Thompson: La Loi sur les pêches contient de nombreuses dispositions mais, d'après moi, nous avons vraiment besoin de deux choses. Premièrement, il aurait fallu régler ce que nous appelons le problème des profiteurs et que je vous ai expliqué plus tôt dans mon exemple sur les quais. Par exemple, il n'y a aucun mécanisme qui nous permet de faire quelques recherches scientifiques sur la pêche du homard. Si nous voulions embaucher un technicien pour prendre des échantillons de nos prises de homard nous n'aurions aucun moyen d'étaler le coût sur l'ensemble du secteur. Je crois savoir que la nouvelle Loi sur les pêches nous permettra de signer une entente à cet effet. Cela encouragerait les pêcheurs à mener ce genre d'activité, car personne ne veut assumer les coûts d'une activité qui profitera à tous ces compétiteurs. Nous voulons que tout le monde paie.

En outre, lorsqu'on conclut une entente avec le gouvernement... Comme je le disais, un conseil ferait la même chose. À l'heure actuelle nous nous réunissons et nous sommes plus nombreux qu'autour de cette table et nous exprimons nos opinions. Elles sont nombreuses et en général cela nous amène à opter pour le statu quo. Comme il n'y a pas consensus, nous devons maintenir le statu quo, et il y a des dossiers... Je vais vous les énumérer: éco-étiquetage, traçabilité, santé, qualité, surcapacité, organisation, conformité, coûts

des combustibles, bilan carbone, espèces en péril, appât, et le manque de stock reproducteur réservé.

• (0935)

[Français]

M. Raynald Blais: Vous pouvez vouloir nous dire beaucoup de choses dans peu de temps, mais je ne réussirai pas à comprendre si vous le dites trop vite. J'apprécierais que vous parliez plus lentement, pas seulement pour moi, mais pour la personne qui m'aide beaucoup et qui se trouve dans la petite cabine là-bas. Elle courrait littéralement comme une folle. Ça n'a pas de bon sens! Je vous demanderais simplement de faire attention à la personne qui m'aide beaucoup actuellement à vous comprendre.

Des voix: Ah, ah!

[Traduction]

M. Greg Thompson: Pardon...

[Français]

M. Raynald Blais: Qu'est-ce qu'un droit de veto? Vous avez mentionné le droit de veto, mais vous avez arrêté de parler.

[Traduction]

M. Greg Thompson: Comme je le disais, notre industrie à toute une liste de défis à relever. Ce sont des dossiers où il faudrait agir et, à mon avis, l'industrie devrait s'y attaquer mais lorsque nous parlons d'éco-étiquetage, de traçabilité, de la qualité du produit, de la surcapacité, de la conformité, du bilan carbone ou des espèces en péril dans un groupe nombreux, nous obtenons une diversité d'opinions.

Certaines des questions concernent la conservation. Le ministère juge qu'il lui incombe en premier lieu d'assurer la conservation, et cela se reflète dans ses décisions. Cependant, le coût des combustibles, par exemple, est une décision de nature opérationnelle. Si nous essayons de faire modifier le plan de pêche de manière à réduire le coût des combustibles, c'est une décision opérationnelle, et si quelqu'un dit qu'il ne faut rien changer, on ne peut pas aller de l'avant. Nous ne pouvons pas agir parce qu'il n'y a pas unanimité. Si une personne dit qu'avec un moteur de 700 chevaux-vapeur il peut se rendre à son lieu de pêche en trois minutes de moins que les autres et qu'il n'est donc pas nécessaire de changer quoi que ce soit, c'est un droit de veto, à mon avis.

[Français]

M. Raynald Blais: Comment se porte la pêche au homard au Nouveau-Brunswick? Selon le secteur où l'on se trouve, il peut y avoir des différences. À certains endroits, la ressource peut être abondante et à d'autres, ne pas l'être. J'aimerais vous entendre parler des zones ou des secteurs géographiques que vous représentez au Nouveau-Brunswick. Qu'en est-il de la ressource?

[Traduction]

M. Richard Thompson: En effet, nous avons du homard en abondance. Nous avons tout lieu de croire que notre stock de homard est élevé. À cet égard, tout semble favorable. L'ennui c'est que le prix de notre produit a tellement baissé sur le marché. C'est ça qui nuit à notre industrie à l'heure actuelle.

• (0940)

[Français]

M. Raynald Blais: Dans quelle zone pêchez-vous? Vous dites que ça va très bien, mais est-ce partout au Nouveau-Brunswick, ou dans votre zone en particulier?

[Traduction]

M. Richard Thompson: C'est juste dans la baie de Fundy.

[Français]

M. Raynald Blais: D'accord. Certains pêcheurs pensent qu'un programme de rachat de permis pourrait être une très bonne solution pour faire face aux différents problèmes qu'on peut avoir dans certaines zones. Quel est votre avis sur ce programme de rachat de permis?

[Traduction]

M. Richard Thompson: Je pense qu'un programme de rachat de permis de pêche est une très bonne idée. Il y a trop de permis, trop de pression sur la ressource et trop de homards vendus sur le marché. Je pense qu'un programme de rachat éliminerait ces problèmes. En outre, il y aurait moins de bateaux en mer et la garde côtière aurait donc moins de pêcheurs à surveiller. La division de la protection serait moins occupée. Je pense que ce serait positif pour tous les aspects du secteur.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Thompson.

C'est maintenant le tour de M. Stoffer.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Monsieur le président, merci beaucoup. C'est un plaisir pour moi d'être à Alma, au Nouveau-Brunswick. Partout où nous allons dans ce pays, il est toujours étonnant de voir des bénévoles donner de leur temps pour nous aider à délibérer des recommandations que l'on fera à la ministre.

Je dois vous dire, Greg, que lorsque j'ai entendu votre nom j'ai pensé que nous étions au Comité des anciens combattants. Nous pouvons parler de Gagetown si vous voulez. C'est une blague.

Premièrement, combien de pêcheurs de homard y a-t-il dans la baie de Fundy?

M. Greg Thompson: Eh bien, dans le district 36, dont nous nous occupons, et qui s'étend du parc national Fundy jusqu'à la frontière américaine, en excluant Grand Manan, nous avons 178 permis de pêche au homard. Grand Manan en a environ 130. Dans le district 35, qui va d'Alma jusqu'à Digby, il y en a 95.

M. Peter Stoffer: Quelle serait la valeur totale approximative de cette pêche dans la région de la baie de Fundy?

M. Greg Thompson: Dans chacun des districts 35, 36 et 38 les prises sont d'environ 1 400 tonnes de homard par année.

M. Peter Stoffer: Aux îles de la Madeleine et à l'Île-du-Prince-Édouard on nous a dit, au sujet d'un programme de rachat, qu'il y avait trop de pêcheurs pour trop peu de poissons, alors, que pour la ZPH 34 au Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, on nous a dit que ce n'était pas un problème. Du moins, ceux à qui nous avons parlé nous ont dit que ce n'était pas un problème.

Vous, monsieur, êtes-vous d'accord pour dire qu'il y a trop de pêcheurs et que cela est un problème? Est-ce que votre organisme appuierait un programme de rachat de permis ou de rationalisation de la flottille?

M. Greg Thompson: Je serai d'accord pour le district 36.

Je pense que dans le district 35, qui a la même superficie, il y a 95 permis. Ils ont environ moitié moins de pêcheurs que nous. J'aimerais que nous ayons environ 145 pêcheurs dans le district 36. J'aimerais que nous soyons moins nombreux.

La raison pour laquelle j'aimerais voir une réduction c'est que les défis auxquels nous faisons face vont nous coûter de l'argent et, comme pêcheur, il faut que j'améliore un peu mon revenu afin de pouvoir assumer les coûts associés, par exemple, à la traçabilité. À l'avenir, il faudra pouvoir étiqueter chaque homard pêché et le suivre jusqu'au consommateur. Pour moi, cela veut dire plus de main-d'œuvre ou une machine sur le bateau. Il me faudra quelque chose. Il y aura davantage de surveillance; nous le savons. Il faudra modifier nos engins à cause de la baleine noire dans la baie de Fundy; nous avons un problème avec la baleine noire.

Toutes ces choses vont coûter de l'argent. Pour le secteur, il y aura des coûts. Le gouvernement va donner le coût d'envoi, mais si cela doit se faire tous les ans par la suite, je suis sûr que le secteur devra assumer une partie des coûts. C'est pourquoi je dis qu'il nous faut un mécanisme qui nous permettra de contribuer, mais il nous faut aussi de l'argent pour pouvoir le faire.

• (0945)

M. Peter Stoffer: Et comme vous le disiez tout à l'heure, je pense comme vous qu'à défaut d'une participation locale au processus décisionnel de la ministre, on se retrouvera finalement peut-être avec des CIT par défaut. C'est prévisible.

J'aimerais m'adresser maintenant à l'autre M. Thompson. Monsieur, vous avez une copie de la lettre que vous avez envoyée à Gail Shea. Pouvez-vous nous en remettre une copie?

M. Richard Thompson: Oui. J'en ai quatre copies.

M. Peter Stoffer: Très bien. Merci.

Vous avez également parlé des prises de décisions au niveau local. Nous ne réussissons pas à faire l'unanimité entre nous, alors il est encore plus improbable que les pêcheurs y réussissent. Cependant, il est déjà arrivé qu'un conseil prenne des décisions à la place du ministre du MPO. L'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers a déjà pris une décision au sujet d'essais sismiques sur la côte ouest du Cap Breton. On pourrait supposer que c'est à la ministre de déterminer si les essais sismiques peuvent nuire au stock de crabes ou d'autres espèces, mais c'est l'office qui a décidé d'autoriser ces essais. La ministre a appuyé la décision, mais cela a tout de même eu le mérite de montrer qu'un conseil peut prendre une décision relative aux pêches, ou à l'océan.

J'ai trouvé que c'était un bon exemple de coopération entre l'office et le ministère. Certains d'entre nous ne sont peut-être pas d'accord avec la décision de l'office, mais au moins la décision a été prise au niveau local. Je pense que vous avez soulevé une bonne question qui devrait être examinée pas seulement par ce comité mais également par votre province et vos organisations.

Quel est le niveau de participation de la province? Est-ce qu'elle participe aux discussions sur l'aide pour un programme de rachat de permis, sur la recherche scientifique ou sur la constitution du conseil?

M. Greg Thompson: En fait, je trouve que la ministre actuelle appuie beaucoup le secteur des pêches. Notre ministre provincial a dit à plusieurs reprises que le statu quo n'est pas une option et je pense que nous avons une bonne relation de travail. Il est également notre député provincial. C'est un battant.

Le président: J'ai du mal à accepter votre dernier commentaire, lorsque vous parlez de « la ministre actuelle ». Mon collègue de Terre-Neuve pense que c'est une insulte masquée.

Allez-y, monsieur Allen, s'il vous plaît.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous dans ce comité et au Nouveau-Brunswick. Je suis ravi d'être ici, même si nous sommes encore un peu loin de ma circonscription, on est probablement plus proche de celle de Rodney. Je remercie tous les gens de la collectivité qui sont venus.

Je m'en voudrais de ne pas souligner la présence de deux personnes spéciales. Il s'agit de deux députés provinciaux des environs, Wayne Steeves d'Albert et Mike Olscamp de Tantramar. Merci, messieurs, d'être venus aujourd'hui.

J'aimerais vous poser quelques questions. Greg, nous avons parlé tout à l'heure du processus décisionnel. À titre de membre du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, vous connaissez probablement le rapport. Certains témoins nous ont dit qu'il y avait eu un effort considérable de rationalisation et nous ont parlé de ce que le rapport appelle l'initiative du Québec. Vous avez dit que dans certaines ZPH, l'idée du rachat de permis est accueillie avec assez d'indifférence, mais il y a d'autres zones où il faudrait probablement rationaliser un peu et je comprends ce que vous dites au sujet de ceux qui voudraient moins exploiter la ressource et ceux qui voudraient pêcher davantage. C'est pas mal la même chose dans toutes les zones.

Si certaines ZPH ont réussi à rationaliser leurs propres activités, quels genres de mesures avez-vous envisagées pour réduire le taux d'exploitation, particulièrement dans la ZPH 36?

M. Greg Thompson: Lorsque vous parlez de réduire le taux d'exploitation, voulez-vous dire par un programme de rachat? Pour moi...

M. Mike Allen: Je parle de la quantité de prises.

M. Greg Thompson: J'ai parlé en détail de mon association et du comité étudiant le homard. Je suis assez peu expérimenté comparé aux autres membres de mon groupe, mais je crois fermement que nous pourrions diminuer le nombre de casiers. Nous utilisons 300 casiers pour pêcher. Nous pourrions diminuer la limite sur le nombre de casiers. Cette idée est très impopulaire parmi les pêcheurs.

Je leur ai parlé. Nous avons assisté à quatre réunions portant sur le homard, et celle-ci est la quatrième cette semaine. Les pêcheurs américains utilisent 800 casiers toute l'année. Ils affirment que tous ces casiers sont absolument nécessaires. Grand Manan utilise 375 casiers pratiquement toute l'année. Ils ne pourraient pas fonctionner avec un de moins. Près du Cap Breton, il y a un type qui pêche 62 jours par année avec 250 casiers. Il attrape plus de homards que tout le monde et il affirme qu'il pourrait s'en tirer avec 225 casiers. Je crois que nous devrions baisser la limite, mais d'autres pêcheurs ne sont pas d'accord.

Chacun a son opinion et la plupart des gens estiment... Dans les régions du monde où on a abaissé les limites sur le nombre de casiers, on n'a pas constaté de diminution dans la taille de la prise. Cette mesure permettrait de réduire l'empreinte environnementale, le

nombre de baleines empêtrées dans les dispositifs et les dépenses. Cette réduction donnerait lieu à bien des choses, bien des avantages, mais les pêcheurs rejettent l'idée. Alors, comment prendre une décision?

• (0950)

M. Mike Allen: Préférez-vous que la décision soit prise à l'échelle locale plutôt qu'imposée par un ministre?

M. Greg Thompson: Oui, je préférerais cela. Des décisions de ce genre sont prises lorsque les gens sont au bord du précipice et qu'ils n'aiment pas cela.

Dans la baie de Fundy, c'est la première fois en 100 ans que les choses vont si bien. Les gens pensent que tout va bien. Au Québec, où l'industrie se porte bien, et au Cap Breton, où beaucoup d'initiatives ont été lancées, les gens sont sur la corde raide. Ils ont connu la pénurie. Fait intéressant, ils ont pris beaucoup de mesures positives qui se sont avérées bénéfiques. Leurs industries ont rebondi. Maintenant, ils affirment ignorer si la réduction des limites a été à l'origine de la reprise, mais ils savent qu'elle n'a pas été néfaste. La reprise a eu lieu de toute façon.

C'est la même chose partout dans le monde, mais nous n'arrivons toujours pas à convaincre les pêcheurs.

Cela est attribuable en partie au fait que les pêcheurs ne veulent pas se joindre à des associations et qu'ils ne sont pas au fait des problèmes réels qui se posent dans l'industrie. Les provinces ont lancé une initiative qui cherche en partie à favoriser la collaboration par le biais d'une table ronde provinciale visant à sensibiliser les gens à ce qu'est devenue l'industrie de la pêche et à ses conséquences. De nos jours, on ne procède plus comme le faisait mon père. Les méthodes de pêche ont changé, et bien des gens ont des exigences à l'égard de l'industrie de la pêche qui sont différentes. Ils veulent que leur nourriture réponde à certaines caractéristiques et nous devons satisfaire leurs besoins si nous voulons vendre nos produits.

M. Mike Allen: Il reste à savoir ce que nous réserve l'avenir. Nous avons un peu discuté de cette question hier. Nous disions que nous en étions à des sommets inégalés en 100 ans, ce qui m'inquiète un peu. Si vous battez tous les records du siècle dernier, qu'est-ce qui se passera? Selon les témoignages entendus à Ottawa, personne ne sait exactement qu'est-ce qu'il reste de la biomasse. Je trouve incroyable qu'avec toutes les capacités de R-D dont nous disposons à ce jour, nous ne sachions toujours pas dans quel état se trouve la biomasse.

Richard, vous avez affirmé que les stocks se portaient bien. Comment le savons-nous et sur quoi fondez-vous cette affirmation? Seulement sur la taille des prises? S'il s'agit de la seule mesure utilisée, pensez-vous que cette méthode est viable?

M. Richard Thompson: Nous pêchons en fonction des saisons. Le nombre de pièges est limité et ceux-ci sont dotés de mécanismes pour laisser les petits homards s'échapper. Je parle aux pêcheurs; je les connais. Je suis le président d'une compagnie qui oeuvre dans le secteur du homard. Nous utilisons beaucoup de homards et traitons avec nombre de pêcheurs. Ils me disent qu'il y a un grand nombre de homards femelles avec beaucoup d'oeufs. On me dit qu'il y a beaucoup de petits homards au fond de l'océan. Ils sont tous de différentes tailles. Tous les pêcheurs nous disent que nos stocks se portent bien. Voilà d'où provient mon information.

M. Mike Allen: Hier, à Yarmouth, on a soulevé la question de l'IPP. Fait intéressant, le Canada ne dispose pas de régime d'exportation différent. Les produits sont inspectés avant d'être envoyés au Japon et ils sont inspectés une deuxième fois avant d'arriver. Aux États-Unis, la FDA a émis des avertissements d'IPP, mais les États-Unis ne semblent pas avoir adopté la même approche.

Nos règlements en matière d'exportation de homard sont-ils différents de ceux des États-Unis? Ces avertissements ont-ils entraîné des variations dans le marché japonais?

• (0955)

M. Richard Thompson: Je suis un négociant à petite échelle, et j'ai mentionné le Japon parce que je sais que ce pays a rejeté le homard canadien. Lorsqu'un marché rejette notre homard, un autre peut commencer à subir des pressions. La capacité d'absorption du homard canadien par les marchés ne peut pas s'accroître indéfiniment. Si un marché ferme ses portes à un produit, celui-ci est envoyé sur d'autres marchés. Nul besoin de vendre nos homards à rabais sur nos marchés; nous devons les commercialiser d'une façon viable financièrement.

M. Mike Allen: J'ai une question au sujet des pratiques durables et de la certification. Pour vendre nos homards sur d'autres marchés, l'Union européenne par exemple, nous devons mettre en place ces éco-certifications. A-t-on examiné cette possibilité? Quelqu'un sait-il quelle sera la conséquence de ces mesures sur les coûts d'exploitation des pêcheurs ou des transformateurs comparativement aux coûts actuels associés au carburant et aux appâts? Connaissons-nous l'impact qu'auront ces éco-certifications?

M. Greg Thompson: J'ignore quelle sera l'incidence sur les coûts. Il y aura des coûts associés, mais les pêcheries certifiées ont toujours été assujetties à des conditions. Nous ne connaissons pas l'impact de ces conditions sur notre industrie avant d'effectuer une évaluation préalable. J'ai parlé de la traçabilité. Si vous décidez d'utiliser le logo, vous devrez assurer la traçabilité du produit au cours des différentes étapes. Ce sera coûteux, et une partie des fonds réservés à l'industrie du homard devra être utilisée pour couvrir ces dépenses.

On ignore toujours si on devra recueillir davantage d'information. À l'heure actuelle, le MPO attribue peu d'argent aux recherches scientifiques pour obtenir de l'information. Parfois, un biologiste en chef se déplace parce qu'il peut embaucher un technicien. Une fois par année, il m'accompagne pour obtenir un échantillon de mes prises. Ils effectuent environ 11 voyages. Ils effectuent une plongée dans le district 36 pour étudier les jeunes homards. Cela vous donne une idée des ressources dont ils disposent. Si un groupe cherche à obtenir plus d'information au sujet de la viabilité ou de l'éco-étiquetage, il n'obtiendra probablement pas plus d'argent du MPO. À l'heure actuelle, ils ne disposent pas de l'argent nécessaire et il revient à l'industrie de le trouver.

M. Mike Allen: Merci.

Le président: Au nom du comité, je profite de l'occasion pour vous remercier d'être venus nous faire part de vos suggestions et de vos conseils. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir accordé de votre temps malgré vos horaires chargés.

Merci.

Nous allons faire une courte pause le temps que les prochains témoins prennent place.

- _____ (Pause) _____
-
- (1010)

Le président: Nous sommes prêts à reprendre nos travaux.

Nous accueillons deux témoins qui comparaissent à titre personnel: Norman Ferris et Neil Withers. Est-ce que, dans vos exposés, vous pourriez préciser, aux fins du compte rendu, où on trouve le meilleur homard, car il semble y avoir beaucoup de confusion à ce sujet. Je vous remercie d'être venus aujourd'hui éclaircir cette question.

Monsieur Ferris.

M. Norman Ferris (à titre personnel): Je m'appelle Norman Ferris et je suis un pêcheur de pétoncles et de homards dans le district 36.

Notre industrie n'est pas différente de la culture de la pomme de terre ou de la récolte du bois. Nous exploitons tous une ressource et c'est la demande du consommateur qui détermine le prix. Comme eux, le coût élevé du combustible, des appâts, des engins et de l'équipement nous causent des difficultés. Nous utilisons la meilleure technologie afin de ne pas nous laisser dépasser — casiers métalliques les plus modernes, électronique, plus gros bateaux. Nous prenons plus de homards que jamais auparavant et nous voyons davantage de jeunes homards. Les stocks de homards sont abondants.

En tant qu'entrepreneurs, notre objectif est d'avoir une pêche rentable et durable. Voici les mesures que nous prenons pour protéger nos stocks: marquage par encoche en V des femelles oeuvées, dimension et nombre de casiers limités, évent d'échappement, saisons et vérification de la taille.

Lors d'un ralentissement de l'économie, la première chose dont les gens se privent sont les produits de luxe comme le homard. La baisse de la demande entraîne une baisse des prix.

J'ai fait des exposés dans trois colloques touristiques pendant l'été 2008. Il y a en général 30 participants, tous des Américains. Ils s'intéressent à notre pêche et à notre façon de prendre le homard. La question qu'on me posait le plus souvent était celle de savoir comment reconnaître si un homard est frais. Ils m'ont raconté avoir commandé du homard au restaurant et qu'on leur a servi un homard avec très peu de chair. Ils ont dit qu'ils n'avaient jamais plus commandé de homard, ni au restaurant ni chez le poissonnier.

Les homards d'une livre qu'on conserve pendant quatre ou cinq mois dans un vivier avant de les vendre ne sont plus frais et leur qualité n'est plus ce qu'elle était au moment où les pêcheurs les ont vendus. S'il y avait moyen d'imprimer sur le homard la date à laquelle il a été acheté du pêcheur — ou même seulement le mois — cela accélérerait peut-être sa vente et renforcerait la confiance du consommateur. Le homard est conservé en attendant que le prix augmente, parfois jusqu'à quatre fois celui versé au pêcheur, alors que la qualité marchande du produit se détériore.

Nos relations avec les acheteurs n'ont pas changé depuis les années 1970. Nous ne savons pas le prix que nous en obtiendrons tant que le homard n'est pas empilé sur le quai. On ne nous le dit jamais avant. En 2006-2007, certains acheteurs prenaient possession du homard trois jours avant de déterminer le prix.

Il faut que le secteur du tourisme fasse la promotion de notre homard, à la fois auprès des touristes et de nos concitoyens du Nouveau-Brunswick. Discutons de la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Notre principal marché est les États-Unis mais leur économie est en pleine dépression, avec des millions de personnes sans emploi ou menacées par des mises à pied. Les perspectives de prix du homard ce printemps ne sont pas bonnes.

Qu'est-ce que notre gouvernement peut faire pour nous aider? Voici trois suggestions.

Premièrement, si les ventes sont tellement faibles que les critères de l'AI ne sont pas respectés, il faudrait permettre d'inclure le revenu hors-saison dans le revenu assurable.

Deuxièmement, subventionner le prix et, à la fin de la saison, que les pêcheurs présentent leur demande, en fournissant leurs factures et sans que les acheteurs aient rien à dire, ni possibilité de revendication ou de contrôle.

Troisièmement, créer un conseil ou un comité pour surveiller la majoration du prix du homard frais dans les magasins. Par exemple, on verse 3,75 \$ aux pêcheurs et on en réclame 11,75 \$ aux consommateurs. On abuse de la libre entreprise.

• (1015)

L'essentiel, c'est la demande. Si nous pouvons accroître la demande ici au Canada, cela contribuerait à stabiliser le marché.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Ferris.

Monsieur Withers.

M. Neil Withers (à titre personnel): En tant que pêcheur, j'ai assez peu d'expérience. Cela fait quatre ans seulement que j'ai mon propre bateau et mon propre permis. Depuis que j'ai environ 15 ans je ne rate aucune chance de monter à bord d'un bateau et j'ai travaillé comme homme de pont pendant huit ou neuf ans.

Au cours des dernières années, l'an dernier surtout, le prix a chuté de manière spectaculaire, mais, si vous allez à l'épicerie, là le prix n'a pas changé. Il y a quelqu'un qui s'en met plein les poches entre mon bateau et l'épicerie. Nous devons nous rapprocher du consommateur. Il y a trop d'intermédiaires entre le pêcheur et le consommateur.

Je pêche également le pétoncle. Un jour, j'étais chez Sobeys et j'ai vu qu'ils vendaient les pétoncles frais pour 13 ou 14 \$ la livre. Sur le quai, les acheteurs nous donnaient environ 6,50 \$. J'ai demandé à l'employé d'où provenaient les pétoncles. Il est allé derrière, est revenu avec une boîte de conserve dont l'étiquette disait pétoncles frais de Bedford, Massachussets. Moi je pêche les pétoncles à 20 minutes de là et lui il paie probablement 10 \$ la livre pour acheter des pétoncles frais du Massachussets. L'acheteur envoie le gros de mes pétoncles à Boston ou ailleurs au Massachussets d'où ils sont réexpédiés en sens inverse. Je lui ai dit que je pouvais lui vendre des pétoncles pour 7 \$ la livre. Je gagnerais plus d'argent et lui aussi. Mais il m'a dit qu'il ne pouvait pas faire cela; il n'avait pas le droit d'acheter mes pétoncles à moins d'avoir un permis d'acheteur.

Les intermédiaires font beaucoup d'argent. Je suis sûr que c'est vrai aussi pour le homard.

Nos prix ne cessent de baisser, mais l'acheteur va continuer à réduire le prix pour montrer combien il gagne. Mais il gagne toujours autant. Je ne crois pas qu'il subisse de perte. Il nous transmet la baisse mais lui conserve la même marge. S'il gagne 50 ¢ la livre et que le prix baisse d'un dollar, il nous donne un dollar de moins et lui gagne quand même 50 ¢.

Norman vous parlait de la qualité du homard qu'on vend. En général, dans le monde entier, les gens achètent du homard et les conservent dans des viviers pendant cinq ou six mois; pendant ce temps, la qualité du homard se détériore. Je crois que réfrigérés ils conserveraient un peu mieux leur chair, mais ce n'est pas toujours ainsi qu'on les garde. Si vous allez dans un restaurant à Toronto ou ailleurs et que vous payez 35 \$ pour un homard, que vous l'ouvrez et qu'il n'en sort rien que de l'eau, allez-vous de nouveau commander du homard? Probablement pas. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons nous rapprocher du consommateur.

Je crois que le gouvernement doit faire un plus grand effort de commercialisation pour nous. À titre individuel, nous ne pouvons pas faire grand-chose pour promouvoir le homard à l'étranger. On voit de vastes campagnes de commercialisation du saumon, et je crois que la province a investi pas mal d'argent dans le secteur du saumon, dans l'aquaculture.

C'est en gros ce que j'avais à dire au sujet de la faiblesse des prix. Il y a bien d'autres questions que j'aimerais aborder, mais je pense qu'elles ne relèvent pas de votre mandat. Je crois que certains d'entre vous avez mon texte. Si vous avez des questions sur les autres éléments, je serais très heureux d'en parler.

Il y a une autre chose. Lorsque je me suis lancé dans la pêche il y a quatre ans, j'ai eu énormément de difficulté à trouver quelqu'un qui accepte de me prêter de l'argent. Je voulais emprunter un quart de million de dollars, ça fait des sous. Les banques n'accordaient aucune valeur à mon permis et refusaient de l'accepter comme nantissement. Je voulais acheter un vieux bateau d'une valeur de 20 000 \$. C'est tout ce que j'avais comme nantissement. J'ai dû hypothéquer ma maison et trouver des co-signataires, etc. Les banques étaient hors de question. J'ai été obligé de m'adresser à la Charlotte County Business Development Bank qui a accepté de me prêter de l'argent, mais à un taux d'intérêt insensé, 10 p. 100 ou plus.

Dans un an, j'aurai remboursé le plus gros de mes prêts et je pourrai respirer un peu plus librement, mais je sais que pour le moment je ne peux pas compter seulement sur mon revenu de la pêche. Pendant l'hiver, je vais devoir pêcher le pétoncle et pendant l'été je devrai travailler dans la construction. Je ne pourrai pas faire autrement.

• (1020)

C'est tout. Je ne peux rien ajouter.

Le président: Merci, messieurs.

Monsieur Andrews.

M. Scott Andrews (Avalon, Lib.): Merci, les gars, d'être venus aujourd'hui.

J'aimerais savoir comment vous vous êtes lancés dans la pêche et quels obstacles vous ont peut-être nui. Êtes-vous une exception à la règle? Y a-t-il beaucoup de gens qui essaient de se lancer dans ce secteur? Vous pourriez peut-être nous parler un peu de votre expérience avec la BDC et de l'aide qu'elle vous a apportée. Elle a maintenant reçu de nouvelles directives sur la façon de fournir de l'aide financière. Jusqu'où est-elle allée pour vous aider?

M. Neil Withers: J'avais travaillé sur des bateaux pendant des années et j'avais beaucoup aimé mon expérience. J'ai travaillé en Colombie-Britannique pendant un an, dans l'industrie forestière, et lorsque je suis revenu à la maison j'ai décidé que je devrais faire ce que j'aimais, c'est-à-dire pêcher. Je suis retourné travailler avec un homme âgé en tant que matelot de pont. Il avait plus de 80 ans, alors je faisais la plus grande partie du travail, et j'ai beaucoup appris. Il pêche encore un peu avec son fils.

C'est ainsi que je suis revenu à la pêche, et je lui ai dit que lorsqu'il serait prêt à vendre, je serais intéressé à acheter. À un moment donné, j'ai cru qu'il l'avait vendu à une autre personne, parce qu'il ne croyait pas que je pouvais rassembler l'argent nécessaire. C'était trop d'argent pour moi, il ne croyait pas que je le trouverais. Mais l'entente a échoué. Il a continué pendant une autre année, et je lui ai dit de me donner une année et j'allais essayer de trouver le nécessaire. Nous avons pêché ensemble pendant une autre année. Et c'est alors que j'ai cherché à emprunter l'argent pour l'acheter.

Les banques étaient prêtes à me prêter l'argent, mais elles voulaient des garanties — la maison, la terre, la maison de mes parents, et le reste, pour garantir les 250 000 \$. Alors je suis allé à la BDC, et elle fut très utile. Les gens là-bas m'ont dit qu'ils pouvaient me prêter la moitié, 100 000 \$. Et ils pouvaient me prêter 50 000 \$ de plus en passant par le comté de Charlotte. Ils ont été très bons. Je leur transmets mes états financiers chaque année, et ils continuent de me surveiller. Je n'ai jamais eu de problème avec mes paiements jusqu'à maintenant, mais je suis inquiet. Au printemps dernier, lorsque les prix ont baissé, j'ai pris plus de homards et j'ai pu compenser cette baisse. Si je n'avais pas pris plus de homards, j'aurais éprouvé des difficultés. La BDC, lorsque vous avez une mauvaise année, l'ajoute à la fin de votre contrat pour compenser. Mais elle a été la seule qui m'a aidé.

● (1025)

M. Scott Andrews: Que pensez-vous qu'il se passera avec l'industrie de la pêche? D'après vous, comme vous êtes relativement nouveau, que se passera-t-il avec la pêche au homard à long terme? Et si on se mettait à cette pêche maintenant? Est-ce que les pêcheurs devraient faire les choses différemment de ce qui s'est fait par le passé? J'aimerais connaître le point de vue d'une personne qui est nouvelle à cette pêche. Que se passera-t-il d'après vous, suite à ce que vous avez vu par le passé?

M. Neil Withers: Eh bien, lorsque j'ai commencé à faire cette pêche, les prix se situaient à environ 6 \$ la livre, presque le double de ce qu'ils sont maintenant. Ma plus grande inquiétude était que j'étais nouveau — est-ce que j'en savais assez pour prendre suffisamment de homards afin de rembourser mon prêt? Les deux premières années ont été bonnes. L'an passé j'ai pris plus de homards, et je me suis dit, bon, ça s'annonce bien. Mais je fais moins d'argent maintenant que quand j'ai commencé à pêcher et que j'avais moins d'expérience.

Quant à ce qui se passera à l'avenir, j'espère que la situation s'améliorera, parce que si ça continue comme aujourd'hui, avec les prix... J'arrive juste à survivre. Dieu merci, ma femme travaille pour m'aider à faire mes paiements. Je peux payer mon hypothèque et le reste, mais la situation est difficile.

Quant à ce qu'il serait possible de faire à l'avenir, il y a beaucoup de suggestions qui sont proposées. Laquelle est la meilleure, je n'en suis pas certain. Je n'en sais pas suffisamment à propos de toute l'industrie. Tout ce que je sais, c'est comment attraper les homards.

M. Scott Andrews: Et s'il y avait eu un système de quota, vous auriez eu les mains liées l'an passé, parce que comme vous l'avez dit, au cours des deux premières années vous en avez attrapés assez, mais lorsque le prix a baissé, vous avez fait plus d'effort de pêche et vous en avez attrapés plus.

M. Neil Withers: Oui.

M. Scott Andrews: Alors un système de quota causerait des problèmes à quelqu'un dans votre situation.

M. Neil Withers: Oui, au cours des deux premières années nous en prenions environ 8 000 par saison. Avec les prix élevés, nous nous en sortions bien. Mais comme vous l'avez dit, au printemps passé et cet automne les prix ont diminué, et si je n'avais pas pris ces homards supplémentaires... Je ne sais pas si j'ai fait plus d'effort de pêche. J'ai peut-être pêché un peu différemment, et c'est une bonne chose que le stock était en meilleur état. Je pense que la pêche en général a été meilleure.

M. Scott Andrews: Comment pensez-vous que nous puissions protéger ce stock? D'après votre expérience, quelle serait la chose la plus importante que nous, vous, tout le monde puissent faire pour protéger le stock?

M. Neil Withers: Ce que nous faisons maintenant semble fonctionner parce que, au cours de la dernière année, mes prises ont augmenté. Il y a un nouveau pêcheur qui ne pêche que depuis deux ans. Il est jeune, il a seulement 22 ans, et il pêche plus que moi. Il fait plus d'effort de pêche que moi. Il a un bateau un peu plus gros et il sort pendant des conditions météo un peu plus difficiles, mais pour qu'il arrive comme ça et qu'il fasse toutes ces bonnes prises me portent à croire que les stocks sont en santé.

M. Scott Andrews: Vous ne pêchez que le homard et le pétoncle présentement?

● (1030)

M. Neil Withers: C'est tout ce que mon permis me permet, et dans le port où je suis, ce sont les deux seules pêches qui se font.

M. Scott Andrews: Combien cela vous a-t-il coûté pour entrer dans cette industrie, pour le bateau, un permis, tout le nécessaire — afin que le comité puisse mettre cela en perspective?

M. Neil Withers: Depuis que j'ai commencé à pêcher les prix ont diminué. Le prix des permis a diminué parce que le prix du homard a diminué. Lorsque j'ai commencé il y a quatre ans, c'était à l'époque où le gouvernement a donné tout l'argent aux Indiens et a dit, « Voici tout cet argent, et vous devez le dépenser pour des permis », alors leur prix a augmenté.

J'ai perdu le fil. Quelle était la question?

M. Scott Andrews: Combien cela vous a-t-il coûté pour commencer à pêcher?

M. Neil Withers: En tout, au départ c'était 200 000 \$, et c'était simplement pour le permis. Je me suis procuré un vieux bateau de bois et 300 casiers. J'ai utilisé le bateau de bois pendant un an, et puis j'ai trouvé un bateau à vendre à deux ports de chez moi. C'était un bateau en fibre de verre, beaucoup plus sécuritaire. Mes parents m'ont fortement encouragé à utiliser un bateau plus sécuritaire. Ils ont dit, « Si tu as besoin d'aide, nous allons t'acheter ce bateau », alors c'est ce que j'ai fait. J'ai vendu le vieux bateau pour environ 10 000 \$.

M. Scott Andrews: Avez-vous de l'aide, ou pêchez-vous seul?

M. Neil Withers: J'ai un matelot de pont. Et parfois il y a une autre personne qui nous aide à la fin du printemps lorsque nous devons nous dépêcher, et peut-être à la première semaine de l'automne, lorsque les prises sont à leur meilleur. Nous avons besoin d'une personne pour... [Note de la rédaction: inaudible]... et nous pêchons pendant plus d'heures par jour parce que les homards sont là. Il faut les prendre lorsqu'ils sont là. Ils sortent de la région lorsque l'eau se refroidit.

M. Scott Andrews: Merci.

Je ne sais pas si mes collègues ont des questions.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Monsieur Ferris, le comité a beaucoup entendu parler du besoin d'entreposage et du besoin d'une bonne commercialisation des homards. Dans votre exposé, je ne crois pas que vous ayez été trop élogieux à propos des installations d'entreposage pour le homard. Pourriez-vous nous en parler plus?

M. Norman Ferris: Il y a de ça plusieurs années, lorsque les homards étaient entreposés, en captivité — je ne parle pas des petits acheteurs, je parle des gros acheteurs, ils les nourrissaient. Avec la nouvelle technologie, ils utilisent un procédé pour entreposer les homards dans des tubes, refroidir l'eau, et les conserver plus longtemps. J'ai demandé dans quel état le produit en sortait. On m'a dit qu'il était bon. Vraiment, je ne sais pas.

Par exemple, j'ai pris des homards en janvier et ils pesaient environ deux livres et demie. Je les ai apportés à la maison et les ai cuits, et ils n'avaient rien à l'intérieur. Alors comment peuvent-ils dire que c'est leur homard de première qualité dans leur enclos lorsqu'ils le vendent? Est-ce qu'ils font passer leurs homards aux rayons-x avant de les vendre? Ce n'est qu'un exemple. Lorsque l'on conserve un homard si longtemps, il perd sa saveur. C'est ce que l'on recherche, cette bonne saveur. C'est la même chose que d'aller maintenant chez Sobeys et acheter une prune ou une pêche. Si l'on va à Niagara Falls et qu'on s'arrête au bord de la route pour acheter une pêche ou une prune dans les paniers, on voit tout de suite que celles achetées au magasin ne se comparent pas. C'est la même chose avec tous les produits frais. Je crois fermement que lorsque l'on conserve un produit aussi longtemps sans le nourrir, il perd de sa fraîcheur.

Le président: Merci.

Monsieur Lévesque.

•(1035)

[Français]

M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Ferris, croyez-vous qu'une meilleure publicité et un écoulement des stocks plus rapide vous permettraient d'avoir un homard de plus grande qualité? Le fait d'avoir plus d'acheteurs arrangerait-il les choses? Il pourrait aussi y avoir moins d'acheteurs mais un acheteur plus direct sur le marché local ou un redistributeur au niveau international. Cela serait-il préférable à un transformateur local qui achèterait directement de vous et s'occuperait de la redistribution par la suite?

[Traduction]

M. Norman Ferris: Je pense que nous avons besoin de nos acheteurs locaux. Ils ne sont pas les responsables. Ils revendent leurs homards assez rapidement, parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de les conserver.

Quelle était l'autre question?

[Français]

M. Yvon Lévesque: Monsieur Ferris, je vous demandais, au sujet de la capacité de vendre rapidement, si vous avez quelqu'un qui fait du marketing. À d'autres endroits, on nous a suggéré qu'une partie du produit de la vente des permis soit prélevée et qu'une personne soit chargée du marketing afin de faire connaître tant la valeur du homard que la façon de le cuisiner pour en tirer le maximum. Êtes-vous du même avis?

[Traduction]

M. Norman Ferris: Oui, je suis d'accord. Je crois que la commercialisation est très importante. Il faut en parler aux touristes.

C'est très important pour notre pêche. Il faut parler aux gens de la fraîcheur et utiliser le tourisme pour cela. Je pense que si le gouvernement pouvait envoyer un message clair grâce au tourisme pour vendre notre produit, cela nous serait utile.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Merci.

Monsieur Withers, vous avez mentionné la difficulté que vous avez eue à obtenir l'argent des banques ordinaires. Vous avez dû vous adresser à la Banque de développement et à une autre banque, la Bank of Charlotte County, qui, selon ce que j'ai cru comprendre, vous a prêté 500 000 \$. Je suppose que c'est un organisme de développement local.

Le fait d'avoir dû passer par ces organismes vous a-t-il occasionné des coûts additionnels par rapport à ce que les banques auraient pu vous octroyer n'eût été la difficulté d'emprunter?

[Traduction]

M. Neil Withers: Peut-être que quelqu'un ici connaît la Charlotte County Business Development Bank. C'est une banque locale. Ils ont un taux d'intérêt fixe de 10 p. 100. Il est très difficile d'emprunter de l'argent aux succursales locales de la Banque de Montréal ou de la Banque de la Nouvelle-Écosse. Elles veulent des garanties pour tout, et un permis n'a pas de valeur parce qu'il appartient en principe au gouvernement. Je pense qu'il y a eu des décisions judiciaires dernièrement qui sont en train de changer la situation. Il y a une banque qui veut forcer un pêcheur à vendre son permis et lui donner l'argent.

Et quant à des coûts supplémentaires avec la BDC, je ne crois pas qu'il y ait plus de coûts qu'en ayant fait affaire avec une banque normale comme la Banque de Montréal. Nous avons dû remplir beaucoup de paperasse, et c'est un avocat qui a fait la rédaction... Je ne connais pas le détail de tous les documents que j'ai signés, en fait. Je voulais simplement pêcher. Nous avons dû demander l'aide d'un comptable. Pour commencer à pêcher, l'homme dont j'achetais l'entreprise a créé une société, et j'ai créé une société. Puis ma société a acheté sa société, et nous avons économisé beaucoup d'impôt. Cela lui a permis de baisser son prix un peu et d'utiliser en quelque sorte des échappatoires pour que j'économise de l'argent.

J'espère avoir répondu à vos questions.

•(1040)

[Français]

M. Yvon Lévesque: Advenant que le ministère des Pêches et des Océans puisse enquêter pour vous sur une prise de possession d'entreprise et compte tenu de sa viabilité antérieure, si ce dernier, devant la viabilité et le sérieux de votre démarche, vous accordait des garanties de prêt, cela vous aiderait-il? Si ces garanties de prêt étaient fournies, cela entraînerait probablement une baisse des coûts d'emprunt.

[Traduction]

M. Neil Withers: Oui cela devrait réduire les coûts. Le MPO devrait savoir ce qui se passe dans l'industrie de la pêche et être plus en mesure de prévoir l'avenir. Si l'on va dans une banque, on est reçu par une personne qui porte un costume et qui ne s'intéresse qu'aux chiffres devant elle. Si le compte n'est pas bon, vous n'obtenez pas votre argent. Mais s'il y avait un comité du MPO, un peu comme une commission des prêts, alors il pourrait examiner l'ensemble de la flotte et voir qu'elle est en bon état. Il serait alors plus facile d'obtenir de l'argent.

Le président: Merci.

Monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer: Merci.

Neil, c'est bon de voir des personnes plus jeunes entrer dans l'industrie. Les pêcheurs plus âgés sont toujours actifs, mais qui prendra les homards à l'avenir? Je suis content également de vous voir ici.

Vous avez parlé de la difficulté d'avoir accès à du crédit pour obtenir un prêt. En Nouvelle-Écosse, le ministre provincial a récemment annoncé de nouvelles dispositions pour l'aide au crédit par l'entremise d'une commission provinciale du prêt pour les pêcheurs. Que se passe-t-il ici au Nouveau-Brunswick? Y a-t-il une commission de prêt au Nouveau-Brunswick qui pourrait aider les pêcheurs à entrer dans l'industrie de la pêche?

M. Neil Withers: Je pense qu'il y a une commission de prêt pour les bateaux. Je ne suis pas certain. On peut emprunter de l'argent pour acheter un bateau, mais je crois qu'il doit être construit au Nouveau-Brunswick. Quant à de l'argent pour entrer dans l'industrie de la pêche, je n'ai jamais entendu parler d'une telle commission.

M. Peter Stoffer: C'est quelque chose que l'on pourra demander aux fonctionnaires plus tard.

Monsieur Ferris, combien d'acheteurs y a-t-il dans la région?

M. Norman Ferris: Dans notre région, au port d'où nous pêchons, je connais cinq acheteurs. Il y a un acheteur à Deer Island, un autre à Grand Manan, et un à Campobello. Il y a deux acheteurs dans la région d'Alma.

M. Peter Stoffer: Est-ce que ces acheteurs sont bien établis? Sont-ils en affaires depuis longtemps?

M. Norman Ferris: Oui.

M. Peter Stoffer: Je pose cette question parce qu'hier, Colin MacDonald, le PDG de Clearwater, a parlé de « Klondike ». En gros, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, vous pouvez prendre votre camion, acheter des homards de quelqu'un, et voilà. Vous pouvez les vendre où vous voulez. Il a dit que c'était facile à faire. Je pense qu'il a même dit que n'importe lequel d'entre nous pourrait le faire. Je me demande comment les choses se passent ici.

Neil, cela fait maintenant deux ans que vous faites de la pêche. Y a-t-il un acheteur régulier à qui vous vendez vos homards et vos pétoncles, ou changeriez-vous d'acheteur si un autre vous offrait, disons, 25¢ de plus la livre?

•(1045)

M. Neil Withers: Il y a un acheteur ici à Alma à qui je vends la majorité de mes homards et de mes pétoncles. Mais si un autre acheteur m'offrait plus d'argent, je lui vendrais.

M. Peter Stoffer: Qu'en est-il de votre honneur?

Des voix: Oh, oh!

M. Neil Withers: Je dois faire de l'argent, alors si quelqu'un m'offre plus, j'accepte son offre.

M. Peter Stoffer: Au Nouveau-Brunswick, est-il facile d'obtenir un permis de vente?

M. Neil Withers: Je n'en ai aucune idée.

M. Peter Stoffer: En Nouvelle-Écosse cette année, surtout autour de Halifax, comme les prix du homard étaient à 3 \$ ou 3,25 \$ la livre, de nombreux pêcheurs ont décidé que leur meilleur choix était de vendre les homards à partir de leur camion. Il y avait un bon nombre de véhicules, des camionnettes — et même de très belles, je dirais — dans la région de Halifax qui vendaient des homards. Les gens faisaient la queue pour acheter des sacs de homards à 5 \$ la

livre, et c'est ce qu'ils faisaient. Cela se passe-t-il au Nouveau-Brunswick?

M. Neil Withers: Notre pêche débute à l'automne, le deuxième mardi de novembre. Je pense que la dernière fois que j'ai vu mon acheteur, c'était le 2 décembre. J'ai pêché trois semaines de plus et j'ai tout vendu à 5 \$ la livre.

Quant à ces personnes avec de belles camionnettes, elles les ont probablement achetées il y a deux ou trois ans, et maintenant essaient de les payer.

M. Peter Stoffer: Il y a une grande concentration de sites d'aquaculture du saumon dans le comté de Charlotte. Pour nos autres rapports, nous avons entendu les préoccupations concernant l'effet des sites d'aquaculture avec enclos ouverts sur les autres espèces dans l'eau. Pêchez-vous près de ces sites d'aquaculture?

Monsieur Ferris, lorsque vous parlez aux pêcheurs plus âgés, ont-ils remarqué un changement à ces sites, ou autour d'eux? C'est bon de savoir que les stocks de homards augmentent. Vos prises atteignent des niveaux records, alors il semblerait que les sites d'aquaculture n'ont eu aucun effet sur l'habitat, mais d'autres personnes disent le contraire. Comme pêcheur, avez-vous remarqué des changements? Monsieur Ferris, lorsque vous discutez avec les autres pêcheurs, disent-ils avoir des préoccupations concernant ces sites?

M. Norman Ferris: Oui, ils ont remarqué une différence. Plusieurs de ces sites occupent le fond où les pêcheurs pêchaient, alors il n'y ont plus accès. Ils ont remarqué une différence, mais je ne sais pas laquelle, peut-être qu'il y a un peu plus de boue. En tout cas, ils ont remarqué une différence lorsqu'ils pêchent autour de ces sites.

M. Neil Withers: Là où je pêche, il n'y a pas de sites d'aquaculture. Mais j'ai parlé à beaucoup de personnes qui pêchent autour de ces sites. Ces sites vous poussent hors des zones où vous pêchez, ce qui crée de la pression sur les autres zones, et crée de la pression sur les autres pêcheurs, comme un effet domino. C'est la même chose près de Saint-Jean, où il y a la raffinerie de GNL. Ils parlent maintenant d'énergie marémotrice, et tout cela nous enlève des zones de pêche et nous pousse vers des zones plus petites.

J'ai assisté à une réunion il y a deux semaines, et une personne parlait d'aller plonger sous un filet à saumon, et il ne pouvait pas croire le nombre de homards morts qu'il a vu sous ce filet. Je ne sais pas si on ajoute quelque chose dans ces installations de conservation pour tuer le pou du poisson, mais il a dit que le fond était couvert de homards morts. Alors l'aquaculture nous préoccupe beaucoup.

Le président: Monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Merci.

Je veux rétablir les faits. Je pense que le meilleur endroit pour manger du homard, c'est en Alberta, quel que soit l'endroit où il a été pêché.

Messieurs, je suis un Albertain qui s'intéresse beaucoup à la pêche. J'ai grandi sur une ferme et je vois beaucoup de similarités entre les agriculteurs et les pêcheurs. Vous êtes un preneur de prix. Vous ne contrôlez pas le coût de vos intrants, et vous ne contrôlez pas le prix que l'on vous offrira. En Alberta présentement, et surtout dans l'ouest du Canada, l'âge moyen des agriculteurs est d'un peu plus de 60 ans. Il y a une blague voulant que lorsqu'un père transmet sa ferme à son fils, on devrait l'accuser de maltraiter son enfant.

Tout comme vous, monsieur Withers, la plupart des agriculteurs doivent pallier à leur revenu. On parle d'une dépendance à l'agriculture. Vous aimez beaucoup la pêche, et vous payez pour votre dépendance à la pêche en travaillant dans un autre secteur, que ce soit la foresterie ou la construction. Bien sûr, en Alberta beaucoup d'entre nous vont travailler dans le secteur de l'énergie lorsque nécessaire.

Alors je vois beaucoup de similitude. Je vois beaucoup de frustration, et j'ai de l'empathie pour vous. J'ai hâte d'avoir l'occasion de faire certaines recommandations qui, je l'espère, aideront votre industrie.

On parle constamment de niveaux de prises records. Lorsque nous avons discuté avec Colin MacDonald, le président-directeur général de Clearwater Seafoods, il a dit qu'il y avait encore plus de homards que jamais auparavant, mais que la qualité n'était pas excellente. Il a parlé du problème de qualité, monsieur Ferris, et on a utilisé le mot « Wal-Mart », bien que je n'ai jamais vu de homard vendu chez Wal-Mart.

À l'automne dernier, pendant la campagne électorale, j'ai mangé à un restaurant Subway, et ils vendaient une sandwich au homard. Lorsque j'étudiais à l'université il y a 20 ans, le seul endroit où l'on trouvait du homard en Alberta était dans un restaurant haut de gamme, mais maintenant on le retrouve dans des sandwiches du Subway. L'on parle de prises records, mais je ne sais pas si c'est la meilleure chose pour l'industrie. Peut-être qu'on devrait en prendre moins, les vendre à un prix plus élevé, pour qu'ils demeurent dans un échelon élevé. Il est difficile de dire cela pendant une période de ralentissement économique, lorsqu'il y a moins de demandes pour un objet de luxe, mais je me demande quelle est votre opinion à ce sujet. Le homard devient comme un hamburger que l'on vend dans un restaurant, et je ne suis pas certain que cela soit utile à votre industrie.

Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

• (1050)

M. Neil Withers: C'est une bonne chose que le homard soit disponible — plus de personnes y prennent goût. Et plus de gens vont manger chez Subway dans une journée que dans tout restaurant haut de gamme. Je n'ai pas eu le temps de réfléchir à ce sujet, mais je ne crois pas que ce soit une mauvaise chose, parce que plus de gens y goûtent. Mais s'ils se retrouvent avec un de ces homards vides et sans goût, ce n'est pas utile.

Alors je crois que ça peut être positif ou négatif.

M. Blaine Calkins: Monsieur Ferris.

M. Norman Ferris: Ma fille est en Alberta, et lorsqu'elle revient à la maison notre saison est normalement terminée, alors lorsque l'on sort, elle veut du homard. Si nous nous arrêtons à un endroit pour souper, elle commande du homard. Tous ceux qui ont goûté à du homard frais vont continuer à en vouloir. Du moins, c'est vrai dans son cas.

M. Blaine Calkins: Une des choses qui me semble bizarre — et je pense que j'ai un peu obtenu une réponse à ma question — c'est pourquoi l'on prend ces homards en avril et mai alors qu'on les vend en novembre? Pourquoi ne les attrape-t-on pas en novembre, prêts pour le marché? Est-ce la migration du stock? Monsieur Withers, vous avez dit qu'il y avait une période limitée.

Il me semble insensé qu'une entreprise paierait pour entreposer un homard qu'elle n'a pas l'intention de vendre ou qu'elle sait qu'elle ne pourra pas vendre dans cinq ou six mois. Il y a là mieux; les homards muent une fois par année. La période change sûrement d'une région à

l'autre, mais si le MPO la connaît, pourquoi nous dépêchons-nous à pêcher en quelques semaines, pour ensuite inonder en grande partie le marché, entreposer les homards et assumer des coûts incroyables pour refroidir l'eau à deux degrés? Je ne sais pas quel est le bilan de carbone pour une telle opération, mais cela me semble insensé.

C'est une chose qu'un agriculteur mette son blé dans un silo. Il pourra le conserver pendant des années. Mais pour qu'un produit tel que le homard se rende frais au marché, pourquoi en prenez-vous autant et tellement à l'avance de la période à laquelle il sera vendu?

• (1055)

M. Norman Ferris: Puis-je répondre?

Sur la côte sud, la pêche ouvre le 26 novembre, je crois. Lorsqu'ils prennent nos homards, ils ne savent pas comment sera la pêche sur la côte sud, à cause des conditions météorologiques ou autres. Alors ils conservent une grande partie de nos homards jusqu'à ce qu'ils sachent ce qui se passera sur la côte sud. La raison est qu'ils ne veulent pas perdre leur marché. Si quelqu'un les appelle pour dire qu'il veut 10 tonnes de homards, par exemple, ils veulent être sûrs de les avoir. Voilà ce qui explique l'entreposage des homards.

Lorsqu'on inonde le marché, si la côte sud connaît une bonne saison, ce qui est habituellement le cas, alors nous avons un problème, parce que nous avons tous ces homards pris en octobre et novembre, et une grande partie sont toujours dans les enclos. Voilà un de nos problèmes.

Pour garder le marché, cela coûtera de l'argent, et il faudra payer d'une façon ou d'une autre. Voilà mon point de vue.

M. Blaine Calkins: Ma prochaine question concerne quelque chose qui a été soulevée lors de notre passage aux Îles-de-la-Madeleine où un témoin a établi un lien entre l'agriculture et les pêches et a demandé la fusion des ministères de l'Agriculture et des Pêches en un seul afin que les pêcheurs aient accès à certains programmes d'aide financière dont bénéficient les agriculteurs. Les programmes que nous appelons généralement programmes de stabilisation du revenu.

Je vous donne un exemple. Dans le cadre d'un de ces programmes, un agriculteur peut, pendant les bonnes années, déposer son excédent de revenu dans un compte à impôt différé plutôt que de payer des impôts ou de le réinvestir dans de l'équipement dont il n'a pas besoin. Puis, pendant une année de mauvaise récolte, sans que ce soit sa faute, ou de mauvaises conditions météorologiques, il peut retirer de l'argent de ce compte, en payant l'impôt, afin de payer ses factures.

L'ennui c'est qu'il faut gagner assez d'argent pendant les bonnes années pour pouvoir en mettre un peu de côté. Mais à la fin de sa carrière, l'agriculteur peut utiliser cet argent comme fonds de retraite et retirer l'argent après avoir vendu son exploitation.

Avez-vous déjà songé à demander à être inclus dans ce genre de programme de stabilisation du revenu? Pendant les bonnes années, votre comptable vous encourage à acheter un nouveau bateau ou une nouvelle camionnette ou autre chose afin d'éviter de payer des impôts mais lorsqu'arrivent les mauvaises années, vous êtes tenus de faire les paiements sur cette camionnette que votre comptable vous a poussé à acheter et vous n'avez accès à aucune source de fonds pour vous aider pendant les périodes de vaches maigres.

Avez-vous des suggestions à nous faire au sujet de programmes que le gouvernement pourrait créer qui en fait ne coûtent rien au gouvernement mais qui vous permettraient d'utiliser vos propres ressources et vos propres bénéfices pour préserver vos entreprises?

M. Neil Withers: Nous n'y avons jamais songé. C'est la première fois que j'entends parler d'un programme de ce genre.

M. Blaine Calkins: Est-ce que la pêche est assez rentable pendant les bonnes années pour que vous puissiez mettre de côté 10 000 \$ ou 15 000 \$? J'ai entendu dire que dans certains secteurs les revenus ne sont pas assez élevés. Je pense que la situation est différente dans les diverses ZPH dans la région de l'Atlantique. Mais je serais curieux de savoir si vous avez des idées ou des suggestions pour un programme semblable.

M. Neil Withers: Au cours des trois ou quatre dernières années mon plus grand souci a été de faire ces paiements de 9 000 \$ par saison, sans compter les intérêts. Je verse donc environ 20 000 \$ à mes banques. Mon principal souci à l'heure actuelle c'est de les rembourser. Il ne resterait rien à placer ailleurs.

M. Blaine Calkins: Est-ce que c'est pareil pour la plupart des pêcheurs; est-ce que leurs revenus sont tout simplement insuffisants pour qu'ils participent à un programme semblable? Est-ce exact?

M. Norman Ferris: Tous les ans nous investissons beaucoup dans nos engins de pêche: le cordage, les bouées, les casiers, et pour l'entretien du bateau. C'est ce que nous tâchons d'entretenir. Notre principal fonds de retraite, c'est notre bateau et nos engins. C'est tout ce que nous avons pour notre retraite.

• (1100)

Le président: Messieurs, au nom du comité, je vous remercie d'avoir pris le temps aujourd'hui de venir nous rencontrer et de nous faire part de vos réactions et de vos recommandations.

Nous allons faire une courte pause le temps que les prochains témoins prennent place.

Merci beaucoup, messieurs.

• _____ (Pause) _____

•

• (1110)

Le président: Je demanderais aux membres de bien vouloir reprendre leur place pour que nous puissions commencer.

Nous accueillons maintenant M. Steven Thompson et M. Dale Mitchell. Ils comparaissent à titre personnel.

Messieurs, je vous remercie tous les deux d'être venus rencontrer les membres du Comité permanent des pêches et des océans. Au cas où vous ne m'auriez pas entendu le dire tout à l'heure, nous devons respecter certaines contraintes de temps. En général, nous accordons dix minutes pour les exposés. Les députés ont un temps limité pour poser des questions et obtenir les réponses. Au besoin je vous ferai savoir si vous devez accélérer ou faire autre chose.

Nous allons commencer par M. Thompson. Allez-vous faire une déclaration préliminaire, monsieur Thompson?

M. Steven Thompson (à titre personnel): Oui, merci.

Je suis un pêcheur de homard de Chance Harbour, Nouveau-Brunswick, je pêche dans le district 36. J'ai obtenu mon premier permis de pêche au homard en 1964, mes souvenirs remontent donc à quelques années. Je peux seulement vous parler des mes observations personnelles et de ce que me disent d'autres pêcheurs plus âgés. Jamais, depuis la création du district 36, les prises de homards n'ont-elles été aussi élevées qu'au cours des 12 à

15 dernières années. Les prises dans le district 36 sont sans précédent.

Voici une observation personnelle. En regardant par la fenêtre de ma maison ancestrale de 160 ans, il était courant de voir plusieurs bateaux senneurs avec leurs seines en bourses naviguaient durant les belles journées d'hiver des années 1960. Puis avec la venue des quotas et les vérifications à quai, il n'y a plus de sardines, plus de bateaux senneurs. Et à la fin des années 1970 et dans les années 1980, plusieurs bateaux de Chance Harbour avaient de bonnes prises de morues. Puis on a eu les quotas puis les vérifications à quai — plus de morue. Vous voyez où je veux en venir. Les quotas et les vérifications à quai annoncent la fin du homard. Comme on dit avec raison: « On ne répare pas ce qui marche bien ». Le MPO veut ruiner quelque chose qui marche bien en appliquant plutôt la maxime de Red Green: « Si ça marche bien, c'est que vous n'essayez pas assez fort ».

De nombreux facteurs peuvent expliquer l'augmentation des prises dans le district 36, notamment que dans ce district nous avons, en passant de 375 à 300 casiers, perdu 75 casiers. Nous avons renoncé à deux mois et demi de pêche. L'application des règlements a été largement renforcée ces dernières années, grâce au dévouement des agents responsables. La baisse du nombre de prédateurs — morue, merluche, goberge et poisson chat — a sans doute contribué à l'augmentation des prises de homard. Tous ces facteurs, en plus du fait que nous avons une saison plutôt qu'un quota, de même que l'augmentation de la taille de la carapace et l'absence de quotas pour la vérification à quai aident à garantir la viabilité de la pêche.

En conclusion, je crois qu'il ne devrait y avoir ni quota ni vérification à quai pour le homard.

Une autre chose. Un changement qu'on pourrait apporter dans le secteur du homard c'est le rétablissement du rôle du propriétaire exploitant. Et je veux dire un véritable propriétaire exploitant, pas une entente quelconque qui donne au MPO l'impression que l'exploitant est le propriétaire.

Merci.

• (1115)

Le président: Merci, monsieur Thompson.

Monsieur Mitchell, avez-vous une déclaration préliminaire à faire?

M. Dale Mitchell (à titre personnel): Je m'appelle Dale Mitchell. Moi aussi j'habite et je pêche dans le district 36, sur Deer Island, au Nouveau-Brunswick. Je détiens plusieurs permis. L'hiver, je pêche le pétoncle, au printemps, le homard, en été la sardine et le hareng et en automne, le homard. À une époque, mon revenu provenait environ à parts égales des trois pêches. Maintenant, le homard me procure 80 p. 100 de mon revenu en raison de mes prises beaucoup plus importantes, beaucoup plus élevées que je ne l'aurais jamais imaginé.

J'ai apporté la liste de mes débarquements et de mes prix. Je ne vais pas les rendre publics. Cependant, il y a 20 ans, en 1988, le prix du homard a commencé à 4,55 \$ et a augmenté jusqu'à 4,85 \$. C'était il y a 21 ans. L'an dernier, le prix du homard a augmenté de 7,60 \$ avant de baisser à nouveau.

En septembre et octobre derniers, nous avons vu les prix dans le Maine tomber à 2 \$ US. Nous avons eu le même sentiment qu'après le 11 septembre. À ce moment-là, le marché a baissé autant mais s'est rétabli de nouveau pendant le mois de novembre. On entendait les mêmes rumeurs cette année — l'industrie de la transformation du Nord du Nouveau-Brunswick avait des stocks trop abondants, les ventes dans les restaurants étaient faibles, des gens achetaient d'autres produits, la devise canadienne était forte. Cette fois-ci, ce sont les marchés boursiers qui ont baissé, les banques américaines sont maintenues à flot par le gouvernement, les fonds de couverture perdent de l'argent, les emplois disparaissent, le prix du carburant est élevé et il règne un pessimisme général.

Quel choix avions-nous? Nous avions espéré de bons prix et des homards à carapace dure de bonne qualité. Puis nous avons appris que le prix serait de 3,50 \$ pour la plupart des acheteurs. Mon acheteur habituel a fixé son prix à 3,90 \$ pour les homards de moins de cinq pouces et à 2,30 \$ pour les géants de plus de cinq pouces destinés essentiellement à la transformation. C'était le prix de mon acheteur habituel, mais je vendrai à n'importe qui si je peux obtenir 5 ¢ de plus. Mon acheteur a un système à deux prix. Nous récompensons les pêcheurs qui prennent moins de géants et encourageons les pêcheurs à débarquer du homard de qualité supérieure.

Les acheteurs qui ont un seul prix fixent celui-ci en calculant la moyenne de tous les prix de ces pêcheurs. Ceux qui prennent moins de géants y perdent, ceux qui prennent beaucoup de géants y gagnent. Lorsqu'il y a un prix unique, il faut prendre autant de homards possibles, sans égard pour la qualité ni la taille. L'automne dernier des rumeurs venant de la Nouvelle-Écosse assuraient que les acheteurs cesseraient d'acheter le 15 décembre puisque les stocks étaient déjà trop élevés. Lorsque le district 34 de la Nouvelle-Écosse a ouvert à la fin de novembre, notre prix a baissé de 25 cents partout, mais à Deer Island, où je pêche, le prix est resté à 3,60 \$ ou 3,70 \$.

J'aurais pu obtenir 5 ¢ de plus d'un autre acheteur, mais j'avais peur de changer. J'avais peur que cet acheteur accepte puis me laisse tomber parce qu'il pourrait arrêter d'acheter. J'ai pensé qu'il était préférable de continuer avec l'acheteur que je connaissais déjà. Pour la première fois depuis 32 ans, mon acheteur m'a dit qu'il ne pouvait pas dépasser sa limite de crédit qu'il pouvait auparavant faire augmenter par un simple appel téléphonique. S'il ne vendait pas assez de homards et voulait en conserver une certaine quantité, il lui suffisait d'appeler la Banque de commerce pour faire augmenter sa limite de crédit. Il dit que maintenant la banque l'oblige à se rendre à la succursale et à remplir toute la paperasse sans que cela garantisse que sa limite de crédit sera augmentée. Il s'inquiétait de la vente de son homard.

Jim Flaherty a raison de dire que la crise du crédit nuit à tout le monde, y compris aux pêcheurs de homard. En novembre-décembre, j'ai vérifié le marché et le dollar américain avait augmenté de 15,6 p. 100 depuis l'ouverture de notre saison. C'est difficile pour les acheteurs. C'est difficile pour le monde. Même l'Europe transige souvent en dollars américains. C'était difficile. On voyait bien des choses qui nous laissaient perplexes.

Mon acheteur disait également que les grossistes étaient lents à le payer. Vers le 15 décembre, je suis allé à son entrepôt où il a des viviers d'une capacité de 500 000 livres. Il était presque vide. Il avait prévu tout vendre avant le nouvel an mais a préféré le faire avant Noël, ce qu'il a réussi à faire. Il était heureux que le homard soit parti et de savoir qu'il n'aurait pas des factures d'électricité élevées pendant l'hiver. Il n'avait plus rien à vendre et s'en réjouissait. Il disait être gagnant et heureux.

Entre Noël et le jour de l'An j'ai appelé un de mes amis à l'île du cap de Sable, district 34, qui est ministre. Il m'a dit que le prix du homard augmentait de jour en jour. À ce moment-là, j'en avais 1 200 livres en réserve. Je les ai vendus pour 4,20 \$ et j'en étais très heureux. Je l'ai rappelé quatre ou cinq jours plus tard et le prix était rendu à 5 \$. Quelques jours plus tard, il avait atteint 6,50 \$. C'était après le jour de l'An, période où, même les meilleures années, le prix du homard diminue en général en raison de la baisse de la demande. Que s'était-il passé?

• (1120)

Je pense que la faiblesse des prix du homard frais nous a aidé. On en a beaucoup parlé à la radio et à la télévision américaines et canadiennes, ce qui nous a fait de la publicité. Les pêcheurs qui vendaient leurs prises dans la région de l'Atlantique directement de leurs camionnettes ont aidé Superstore, Sobeys et d'autres détaillants à baisser leur prix, ce qu'ils n'avaient pas encore fait. Nous touchions 3,50 \$ alors qu'à Saint John le prix était encore de 11,95 \$ pour un homard d'une livre et demie. C'est un énorme défaut du système. Lorsque le prix que nous obtenons baisse, il ne semble jamais y avoir de diminution du prix au détail. Ça semble se produire juste à notre bout de la chaîne, tout comme pour les agriculteurs, comme nous le disions tout à l'heure. Je n'y comprends rien.

Le 30 décembre, une animatrice de *Canada AM* a dit qu'elle était allée chez trois détaillants de Toronto et qu'elle n'avait pas trouvé de homards frais. Il n'y avait aucun homard de disponible dans cette région, ce qui m'a semblé être une bonne chose; cela voulait dire qu'on écoulait le produit. Cela montre que la faiblesse des prix a permis d'écouler nos stocks.

Un acheteur local prétend qu'il y a eu collusion entre les grandes entreprises dans le temps de Noël pour additionner tous les stocks disponibles pour les quatre mois suivants — parce qu'elles savaient que les prises de homard avaient déjà atteint un sommet et qu'elles commençaient à diminuer en raison de la froideur de l'eau — et ont dit: « Oui, nous pouvons augmenter le prix », et c'est ce qui est arrivé. À mon avis, lorsque le pêcheur obtient plus de 7 \$ le prix du homard est trop élevé et les gens cessent d'en acheter et se procurent autre chose à la place. Ensuite, il faut que le homard revienne très bon marché pour que les gens décident d'en acheter de nouveau.

Qu'allons-nous faire? Nous sommes rendus à la fin de mars. Nous entendons dire qu'il y a d'énormes stocks de homards transformés dans le Nord du Nouveau-Brunswick. Nous voyons l'économie mondiale ralentir avec 300 à 400 000 emplois perdus au Canada cette année et quatre à cinq millions d'emplois perdus aux États-Unis. Bon nombre de ces emplois sont dans le secteur des banques et sont syndiqués, c'est-à-dire que ce sont des emplois bien rémunérés qui donnent aux gens les moyens de consommer.

L'une de mes idées pour aider le prix c'est de débarquer davantage de homards de première qualité. Par exemple, il ne faudrait plus débarquer de homards avec une seule pince, qui aboutissent en trop grand nombre dans les usines de transformation. La même chose est vraie pour les géants, qui sont en général destinés à la transformation. Nous devons cesser de débarquer n'importe quoi qui risque d'inonder le marché et de faire baisser le prix, ce qui se produit à cause de notre système de prix unique. Si le géant est rejeté à la mer il pourra se reproduire et le homard à une pince aura remplacé sa pince manquante après quelques années et pourrait être vendu comme un homard de première qualité. Cependant, pouvons-nous avoir confiance que le reste de la chaîne, les grossistes et les autres, récompenseront les pêcheurs qui débarqueront du homard de meilleure qualité ou se contenteront-ils de réduire le prix de la marchandise de qualité inférieure? Il n'y a pas moyen de le savoir.

Puis il y a la question des bassins. Auparavant, Deer Island, où j'habite, et Grand Manan avaient quelques-uns des rares viviers à marée où l'on pouvait conserver une grande quantité de homards. À cette époque, on les nourrissait régulièrement et souvent les homards prenaient du poids dans ces viviers. Maintenant ces bassins se trouvent un peu partout. Vous en a-t-on déjà parlé? Ils peuvent être construits n'importe où. Clearwater en a un au Kentucky, d'après le magazine *The Economist*, parce que c'est le point d'expédition le plus proche pour FedEx. Les homards y sont conservés dans des tubes réfrigérés à 37 degrés pendant des mois. Cela me fait penser à l'ours qui est gras en novembre, hiberne pendant plusieurs mois et ressort amaigri au printemps. Nous savons que le taux de survie du homard dans les viviers est élevé mais ils ont moins de protéine et de chair que les homards conservés dans les viviers à marée traditionnels.

En automne, le homard n'est pas entièrement rempli puisque la mue se produit en automne. Or on le conserve dans un vivier pendant quatre mois pour ensuite le vendre à prix élevé malgré qu'il soit gorgé d'eau. Par exemple, en mars et avril de l'an dernier des pêcheurs de la Nouvelle-Écosse qui avaient réservé de l'espace dans des viviers n'ont pas pu vendre leurs homards à cause de la faiblesse du prix du homard conservé à cet endroit. Ils ont repris leurs homards sur leurs bateaux et sont retournés à la pêche puis les ont mélangés avec leurs nouvelles prises et les ont débarqués à nouveau pour essayer de les vendre à un prix plus élevé puisque le homard de vivier se vend toujours à un prix inférieur au homard frais en raison de leur qualité inférieure.

Ces homards canadiens gorgés d'eau, de qualité inférieure, sont arrivés sur le marché de la Nouvelle-Angleterre où ils ont fait chuter le prix de tous les homards canadiens. Cela montre ce qui peut arriver. La vision à court terme de quelques pêcheurs est l'un des facteurs qui peut ruiner le prix.

Dans bien des cas, le négociant local est déconnecté du processus. Il travaille à commission comme intermédiaire entre les pêcheurs et les entreprises. Son seul intérêt est d'acheter autant d'homards que possible, sans égard pour la qualité. Lors d'une réunion, il y a deux semaines, j'ai entendu un acheteur dire qu'il n'avait aucune idée de ce qui arrivait à son homard lorsque celui-ci quittait le quai. Il faut l'instruire et l'inclure dans le processus d'achat.

• (1125)

Pour ce qui est de la conservation, le MPO parle depuis 15 ans de protéger une plus grande biomasse féconde. Tout d'abord, on nous a parlé du homard géant, ayant une carapace de 5 à 6 pouces ou plus. Cela aurait favorisé la reproduction et aurait évité que des homards de qualité inférieure se retrouvent sur le marché. Dernièrement, j'ai entendu parlé d'une fenêtrée de grosseur limite, ce qui veut dire qu'on ne pourra pas garder les homards ayant une carapace de 4 1/2 pouces à 5 1/4 pouces environ.

Le président: Si vous pouviez commencer à conclure, ce serait grandement apprécié.

M. Dale Mitchell: Cela voulait dire pêcher des géants, dont le marché ne veut pas. La conservation et l'économie sociale doivent aller de pair. Trop souvent je constate une véritable incohérence entre la science et l'économie au MPO.

La fermeture de la saison d'hiver. Trois districts de la Baie de Fundy, de Grand Manan et du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse — les districts 33 et 34 — devraient être fermés pendant deux mois l'hiver pour aider le marché à écouler le produit pêché en automne. Les grossistes craignent un hiver doux et un afflux de homard frais sur le marché. La plupart du homard a été expédié hors de

l'Amérique du Nord et ceux que l'on prend sont plus gros, ce qui nuit au stock de géniteurs. Ce n'est pas une pêche abondante, mais elle suffit à créer de la nervosité sur le marché. Cependant, pour cela, il faut améliorer la qualité du homard conservé dans les viviers. Je pense que le MPO devrait entreprendre plus de recherches à ce niveau.

L'automne dernier, en décembre, je pense, on a parlé de la possibilité de fermer la pêche dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse du 15 janvier au 15 mars. Cependant, ça ne s'est pas produit.

Je dois dire que cette pêche d'hiver est censée gagner en importance. Depuis quelques années elle s'est développée et je pense que les acheteurs jugent qu'elle nuit beaucoup à leur prix.

La surcapitalisation. Le secteur du homard est rendu surcapitalisé. Les bateaux sont de plus en plus efficaces, mais coûtent également beaucoup plus cher. À cause des grosses prises des prix élevés au début de la décennie...

Le président: Monsieur Mitchell, il semble que les interprètes aient...

M. Dale Mitchell: Je peux accélérer, mais pas ralentir.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Monsieur Mitchell, je vous demanderais de conclure. Nous pourrions aborder d'autres...

M. Dale Mitchell: Il me faudrait encore une minute et demie. J'accélère lorsque je parle de grosses prises et de prix élevés.

Des pêcheurs qui regardaient par le petit bout de la lorgnette ont acheté trop de bateaux et de permis coûteux. Lorsque le MPO a équipé des groupes autochtones, un permis dans mon district, le district 36, est passé de 25 000 \$ à 400 000 \$. Depuis, le prix est retombé à 100 000 \$, ce qui est encore trop élevé, mais il suit maintenant une tendance qui les rend plus abordables.

Mes félicitations au MPO pour avoir essayé de ramener les propriétaires exploitants.

Changements à la saison de printemps. Aux alentours du 1^{er} mai, la pêche du homard ouvre à Terre-Neuve, aux Îles-de-la-Madeleine, sur la côte est du Cap Breton, dans quelques zones du Nord du Nouveau-Brunswick, dans une partie de l'Île-du-Prince-Édouard, et la péninsule gaspésienne. Le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse débarque 80 p. 100 du homard de printemps en mai. Grand Manan, la région continentale du Nouveau-Brunswick et la Baie de Fundy sont également ouvertes, et aussi la région près d'ici. En cette période de l'année, d'énormes quantités de homards sont débarquées, sans compter les prises de la Nouvelle-Angleterre. Nous devrions songer à étaler la pêche en mai, juin et juillet. L'an dernier, 90 p. 100 des pêcheurs de notre district ont voté en faveur de la fermeture en avril et du prolongement de la saison de 2008 jusqu'en juillet. Les districts des environs, ont bloqué nos efforts par des moyens politiques. Combien cela nous aurait aidé l'an dernier si nous avions pu étaler la pêche sur une période plus longue.

Je vais en sauter.

Publicité. Il y a un mois, je me suis placé dans le rayon du poisson dans un Costco de Montréal et j'ai regardé les clients pendant une vingtaine de minutes. Ils ont acheté beaucoup de saumon congelé, mais du homard cuit congelé d'une livre et demie chacun, ils n'en ont pas acheté un seul. La différence de prix n'était pas tellement grande non plus. J'ai raconté ça à un acheteur lorsque je suis rentré à la maison. Il m'a dit: « On ne voit pas souvent du homard dans les émissions de cuisine ». Nous devons mieux informer les consommateurs sur toutes les façons de déguster le homard, peut-être sur ces chaînes de cuisine. Le MPO ou le gouvernement devrait faire de la publicité pour encourager la consommation de homard, afin que les gens sachent tout ce qu'on peut faire avec le homard.

Mon épouse travaille dans un petit bureau à Saint John où il y a, je pense, 12 ou 14 employés. Ces personnes n'achèteraient jamais un homard dans un magasin, mais ils nous en achètent 700 livres à l'automne ou au printemps. Je ne pourrais pas vous dire pourquoi; c'est ainsi, c'est tout.

Limites de casiers — je vais abrégé cette partie. L'État du Maine a réduit le nombre de casiers de 2 500 à 600 ou 800 au cours des cinq dernières années, sans que les prises diminuent. Les prises sont tout aussi élevées. Bien sûr, leur nombre de prises par casier a augmenté et leurs coûts ont dû certainement baissé, puisqu'ils utilisent tellement moins de casiers. Voici ma question: pourquoi avons-nous encore 375 casiers dans certains districts de cette zone? Notre objectif devrait être la rentabilité, pas de voir à quelle vitesse nous pouvons débarquer du homard. Tout ce qu'on fait dans ce cas là — à mon avis, d'après ce que j'ai vu — c'est d'étaler les prises sur une période de temps plus longue, plutôt que d'atteindre un sommet au début de la saison. Cela aiderait.

Les prix. Comme je le disais tout à l'heure, j'ai mon propre vivier et je conserve du homard, mais il devient de plus en plus difficile de faire cela étant donné toutes les rumeurs qui circulent en Nouvelle-Écosse et qui ne sont pas négligeables dans toute cette situation. Y a-t-il une raison qui empêche les pêcheurs et les négociants de la Baie de Fundy, qui dépendent tous de la même ressource, qui dépendent tous de la même courte saison, du même marché, de se faire suffisamment confiance pour établir un prix le 1^{er} octobre que nous pourrions tous accepter et qui permettrait aux négociants d'exporter et de garantir un prix stable tout au long de la saison? Il faut qu'il y ait plus de confiance.

Je m'arrête là.

• (1130)

Le président: Merci, monsieur Mitchell.

Avant de passer aux questions, je dois vous dire que l'un de nos collègues devra partir; il a un vol à prendre. Je voudrais remercier Wayne Steeves, député local à l'assemblée législative. Il le reconduira à l'aéroport de Moncton. Wayne m'a affirmé que vous serez un homme nouveau lorsque vous arriverez à l'aéroport, monsieur Stoffer.

Monsieur Stoffer, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Peter Stoffer: Merci, monsieur le président.

Je voudrais aussi remercier nos témoins, de même que les membres du comité pour avoir effectué cette visite. Nous en avons tiré de l'information très utile et j'espère que nous pourrions produire un rapport unanime contenant des recommandations afin d'aider le ministre et le ministère à faire progresser les choses. Encore une fois, merci.

J'aimerais faire preuve de générosité et céder les courtes cinq minutes qu'il me reste à mon collègue, M. John Weston.

Merci beaucoup.

Le président: Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos témoins. Merci de nous accorder votre temps. Je dois dire qu'il s'agit d'une lecture très intéressante.

Monsieur Thompson, je souscris à vos propos. Vous avez mentionné l'augmentation de la taille des prises au fil des années et les modifications apportées au règlement. Pensez-vous que ces modifications sont en grande partie liées à l'augmentation de la taille des prises, et que les modifications sont apportées de façon adéquate, en consultation avec les groupes de l'industrie des pêches? À votre avis, s'agit-il d'une approche qui part du sommet vers le bas ou plutôt le contraire?

M. Steven Thompson: Il ne fait nul doute que certaines modifications à la réglementation ont contribué à augmenter la quantité de homards pris, ce qui a sans nul doute été avantageux. Je pense qu'au cours des dernières années, on a amélioré considérablement l'application des règlements en matière de pêche.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Monsieur Mitchell, j'ai écouté ce que vous aviez à dire. De toute évidence, vous êtes bien au fait de la situation actuelle. Apparemment, une quantité énorme de poissons arrive soudainement sur le marché. Vous devez au moins disposer d'un mécanisme de commercialisation ordonné pour vous assurer d'obtenir le plus possible pour le poisson que vous avez pêché.

Qu'en pensez-vous? Il est souvent question de l'entreposage et des viviers et nous on nous dit souvent que la qualité laisse à désirer. Puis, d'autres groupes affirment que la qualité est excellente et que les poissons sont entreposés de façon adéquate. J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet. Que devrions-nous faire? Nous savons qu'il y a des viviers un peu partout.

Vous avez parlé du premier lot, alors que vous vendiez des homards pour environ 4 \$. Vous avez réussi à obtenir 6 \$ avant l'épuisement de vos stocks. J'imagine que cela a un impact très important sur les résultats finaux.

M. Dale Mitchell: Oui. Je pense que nous avons besoin d'entreposage pour les homards. Pendant des années, Deer Island a été la capitale de l'entreposage des homards dans des viviers à marée ouverts. Le concept a été inventé là-bas. L'amplitude des marées était bonne, il n'y avait aucune eau douce et pendant l'été, six à huit millions de livres de homards étaient entreposées. Parfois, on en arrivait même à dix millions de livres de homards.

L'hon. Lawrence MacAulay: À votre avis, ces homards étaient-ils entreposés adéquatement?

M. Dale Mitchell: Oui, ils étaient entreposés adéquatement dans des viviers à marée. J'ignore ce qui c'est passé. Des acheteurs, dont certains ont des viviers, affirment que les entreprises d'aquaculture du saumon se sont installées à proximité des viviers et que ces viviers ont dû faire face à d'énormes pertes, pouvant atteindre 20 p. 100. C'est l'opinion de certaines personnes, mais rien n'a été prouvé. Ils l'ont fait dans un vivier: ils ont ajouté de l'ivermectine et des produits chimiques illégaux utilisés dans les cages à saumon dans les viviers de homards et ont tué tous les homards du vivier de Back Bay au Nouveau-Brunswick. Les tribunaux se sont chargés de l'affaire. Aucune décision n'a jamais été rendue. Pendant trois ou quatre ans, les tribunaux... Rodney Weston s'en souvient peut-être, je ne sais pas.

Le président: Je ne me rappelle pas cette affaire.

M. Dale Mitchell: Des produits chimiques illégaux étaient utilisés et ont entraîné la mort de tous les homards du vivier. Ils sont tous morts.

Parfois, le poids total des viviers chute par rapport au poids initial parce qu'ils nourrissent les homards de façon quotidienne ou hebdomadaire. Dans notre secteur, il n'y a plus de vivier de homards. Ils sont tous disparus. On utilise maintenant des bassins. Mon client en possède un. Ces homards ne sont assurément pas de la même qualité que des homards de vivier. Toutefois, il fait face à une diminution d'environ 2 ou 3 p. 100, comparativement à un recul qui pouvait atteindre 20 p. 100 ces dernières années. Il ne pouvait plus se permettre de garder ses homards dans des viviers.

Il n'y a plus de vivier. Comme je l'ai dit un peu plus tôt, les homards migrent. À la fin du mois de mai et jusqu'au mois de juin, les homards de notre région migrent. Parfois, le phénomène se poursuit jusqu'en juillet. Mais nous n'en sommes pas certains parce que nous ne sommes pas autorisés à pêcher au mois de juillet.

À mon avis, il faut échelonner les saisons pour que nous puissions disposer de plus de poissons frais et pour éviter une période de trop forte activité dans l'industrie de la transformation. Un pêcheur qui travaille au mois de mai et de juin pourrait ainsi bénéficier de revenus au mois de juillet, à condition que nous puissions attraper des homards à carapace dure de bonne qualité au mois de juillet. J'ignore si c'est possible. Ça l'est peut-être au cours des deux premières semaines de juillet, mais probablement pas plus tard que cela.

• (1135)

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous croyez alors probablement que nous devons mettre en place une méthode pour garantir la mise en marché ordonnée.

M. Dale Mitchell: Oui, nous le croyons. Il faut étudier les bassins pour trouver une façon de mettre un terme à la perte de protéine que l'on constate dans ces bassins. Le MPO, ou un autre organisme, pourraient certainement mener des études. Peut-être pourrions-nous trouver une façon de les nourrir dans l'eau. Ils pompent de l'eau sans cesse, mais les homards sont pratiquement comateux. Nous pourrions peut-être trouver une façon de les nourrir ou une solution au problème.

L'hon. Lawrence MacAulay: Votre industrie se porte bien, vos prises augmentent, mais ce secteur n'est pas...

Que diriez-vous si le gouvernement mettait en place un programme de retraite dans les zones éprouvant des difficultés pour réduire les pressions qui s'exercent sur les ressources?

M. Dale Mitchell: Personnellement, je ne suis pas d'accord avec cela. Je pense que la situation se réglera d'elle-même. Les gens arrêteront de pêcher s'ils le doivent. J'habite sur une île où 800 personnes travaillent. À Deer Island, chaque fois que nous perdons un permis de pêche, nous perdons trois Autochtones. Cela fait neuf emplois de moins. C'est difficile à avaler.

J'aime voir les gens pêcher. J'aime pêcher. Dès l'âge de huit ans, je voulais devenir pêcheur de homards et de sardines.

L'hon. Lawrence MacAulay: Je le vois bien.

M. Dale Mitchell: Je ne me lasse jamais de ce que je fais. Mon fils pêche avec moi, ce qui me confère un avantage. J'espère que mon petit-fils fera de même un jour. Je veux continuer à pêcher longtemps, je vous le dis.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous avez aussi mentionné, dans votre déclaration préliminaire, les liens entre le pêcheur et l'acheteur

ou le transformateur, j'aimerais que vous nous en dites plus à ce sujet. Vous estimez, me semble-t-il, qu'il n'y a pas suffisamment de contact ou d'échange d'information.

M. Dale Mitchell: Nous ne comprenons pas ce qui se passe. Bien des rumeurs courent. Mon client semble me donner plus d'information que les autres, je ne sais pas pourquoi. Je pense qu'il est entouré de gens loyaux? Il semble pouvoir... Mais je ne lui fais pas quand même pas complètement confiance.

Des voix: Oh, oh!

M. Dale Mitchell: Il vient de sortir.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Andrews.

M. Scott Andrews: Monsieur le président, je n'ai que quelques questions.

Merci d'être venu.

Il a été question de tenter de protéger les gros homards dont vous avez parlé. Quelle proportion de votre prise représentent-ils?

Pouvez-vous aussi nous donner davantage d'explications sur la conservation? Il est intéressant de vous entendre parler de la réduction du nombre de casiers et de ses avantages puisque vous attrapez le même nombre de homards.

Veuillez, s'il vous plaît, nous en dire un peu plus sur ces deux sujets.

M. Dale Mitchell: Je répondrai d'abord à votre deuxième question. Ce dont vous parlez s'est produit dans le Maine. Pas dans notre secteur. Dans le Maine, le nombre de casiers est passé de 2 500 à 600 ou 800, selon les endroits, et les prises n'ont pas diminué. La Nouvelle-Zélande et l'Australie ont fait la même chose pour la langouste et leurs prises n'ont pas chuté. Par contre, je pense qu'ils ont échelonné la saison de pêche sur une plus longue période, ce qui est mieux.

J'ai déjà vu un casier contenant 25 homards, mais c'est rare. Certains casiers contiennent huit ou dix ou même quinze homards, et c'est beaucoup. Certains n'en contiennent aucun, je peux vous l'assurer. On compte beaucoup de casiers vides dans une saison. Je pense qu'on pourrait imposer une limite sur le nombre de casiers et augmenter la taille de nos prises. Ainsi, on perdrait moins de casiers et on diminuerait la pêche fantôme. Toutes ces choses favoriseraient la conservation.

En ce qui a trait aux gros homards, ils sont plus nombreux aujourd'hui. Mon père m'a dit que lorsqu'il a commencé à pêcher dans les années 1940, il y avait beaucoup de gros homards. Ils semblaient disparus, mais maintenant, on constate que leur nombre augmente de nouveau. J'ai des dossiers ici...

Je ne donne jamais mes dossiers, car ce sont des documents personnels, mais je les ai amenés avec moi. Les pêcheurs n'aiment pas du tout révéler leurs chiffres, je vous assure. J'ai pêché 15 à 20 p. 100 de gros homards en plus dans notre secteur. Je le sais parce que mon acheteur sépare les homards pris selon leur taille, et je vends les gros homards à un prix différent. Il est le seul acheteur dans le Sud du Nouveau-Brunswick à procéder ainsi. Jusqu'à environ 20 ou 25 p. 100 de gros homards en plus environ, ce système de double prix est avantageux. Au-dessus de ce pourcentage, il est plus avantageux de vendre tout au même prix. Cet acheteur traite plus que les autres avec des pêcheurs dont la prise est de qualité. Pour ma part, j'ai pêché des homards de meilleure qualité et de taille plus variée. Par ses actions, mon acheteur alimente cette tendance.

•(1140)

M. Scott Andrews: Quel est le lien entre le retour des gros homards et le marquage par encoche en V? Il a été question de ce type de marquage au cours des derniers jours. Cette méthode est utilisée aux États-Unis, mais elle ne l'est pas de façon régulière au Canada.

M. Dale Mitchell: Les pêcheurs peuvent utiliser le marquage par encoche en V s'ils le désirent. Le ministère des Pêches ne pourra jamais prouver qu'un pêcheur utilise cette méthode. Si vous remettez le homard à l'eau, vous savez qu'il pondra des oeufs. Cela fonctionne à tout coup. Même dans le Maine, le marquage par encoche en V n'est pas obligatoire, alors comment savoir combien de homards ont été marqués de cette façon? J'utilise parfois cette méthode, mais la plupart des pêcheurs canadiens ne l'emploient pas du tout.

À Deer Island, on pêche plus de gros homards que dans la plupart des autres endroits du secteur; par conséquent, les pêcheurs veulent attraper ces gros homards, et ceux-ci sont de plus en plus gros. Mon beau-frère, le frère de Maureen, qui est assis juste ici, pêche plus de gros homards que moi. Je ne sais pas pourquoi, mais c'est un fait. Tout comme les autres pêcheurs de gros homards, il ne veut pas que la pêche cesse. Pour protéger l'industrie à long terme, on doit avoir de plus gros stocks de homards capables de se reproduire, si on pêche des homards dont la taille de la carapace est adéquate, bien sûr.

M. Scott Andrews: À votre avis, est-il réaliste de rendre le marquage par encoche en V obligatoire?

M. Dale Mitchell: Comment procéderiez-vous?

M. Scott Andrews: Je ne sais pas. À vous de me le dire. Comment faire?

M. Dale Mitchell: Je ne sais pas.

M. Scott Andrews: Il faudrait que quelqu'un soit puni lorsqu'un homard marqué par encoche en V est attrapé.

M. Dale Mitchell: Oui, et c'est ce qui se passe à l'heure actuelle. Mais pourquoi le faire? Ne serait-il pas plus simple de dire que vous ne pouvez pas attraper de homard femelle avec une carapace de plus de cinq pouces, comme le Maine le fait? Comprenez-vous ce que je veux dire?

M. Scott Andrews: Très bien.

M. Dale Mitchell: C'est plus logique. Il s'agit d'un règlement facile à appliquer. Et c'est obligatoire.

Je ne vois pas pourquoi vous marqueriez par encoche en V un homard dont la carapace dépasse cinq pouces. Enfin, je vois maintenant, parce que vous les avez attrapés. Mais si vous mettez une femelle... Récemment, les gens de notre district ont pensé déclarer que toutes les femelles de plus de cinq pouces et tous les mâles de plus de six pouces devraient être remis à l'eau.

Je n'ai pas les chiffres à portée de main, mais on a étudié la proportion de chacun de ces types de homards qui ont été attrapés l'automne dernier à l'échelle du district. C'est notre association, Fundy North, qui l'a fait. Manifestement, il faudrait remettre à l'eau... Non pas un pourcentage élevé, mais quelques gros homards qui pourraient se reproduire pour préserver l'industrie. Aujourd'hui, nous pêchons plus de homards le premier jour que je n'en attrapais en une saison il y a 25 ans.

M. Scott Andrews: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Blais.

[Français]

M. Raynald Blais: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, messieurs. Vous avez sans doute remarqué le très beau chapeau en peau de phoque que j'ai déposé sur la table. Comme on dit par chez nous: un bon phoque, c'est celui-là.

Des voix: Ah, ah!

[Traduction]

M. Dale Mitchell: C'est un bon endroit pour les phoques.

[Français]

M. Raynald Blais: C'est une très bonne place.

Je voulais vérifier si c'est un facteur ici. Est-ce qu'on voit davantage de phoques gris dans cette région?

[Traduction]

M. Steven Thompson: Dans le secteur où je pêche, nous avons plus de problèmes avec le phoque commun qu'avec le phoque gris. Il y a quelques phoques gris. Les phoques communs volent l'appât de nos pièges, voilà le problème. Ils mettent leur tête dans le cercle et arrachent l'appât. Et bien sûr, un casier sans appât n'attire pas les homards.

J'ai étudié l'industrie de la pêche pendant des années et je vous dirais que le nombre de phoques dans notre région a augmenté de façon considérable.

M. Dale Mitchell: Le nombre de phoques dans notre région a fortement augmenté. Il y a beaucoup plus de phoques aujourd'hui. On en compte quelques-uns dans mon secteur. Il s'agit d'une zone différente, située à environ 40 milles de l'autre. Les phoques communs ne s'attaquent pas à nos appâts. Seuls les phoques gris le font. Ils arrachent les têtes et partent avec le reste.

Nous, les pêcheurs à la bordigue, utilisons d'énormes casiers à sardines, des casiers fixes. J'ai des parts dans trois de ces casiers. C'est une autre de mes passions. Mais la nuit, il y a tellement de phoques qu'ils se couchent à l'entrée de la bordigue et empêchent le poisson d'entrer. Ils se déplacent, ils donnent des coups, et le poisson n'entre tout simplement pas. Les sardines prennent la fuite et ne s'approchent pas de la bordigue.

Les phoques constituent donc un gros problème. Lorsque j'étais jeune, mon père chassait les phoques pour leurs mâchoires. Vous ne pourriez plus faire cela aujourd'hui. Mais les phoques constituent un des plus gros problèmes, un problème énorme en fait, surtout les phoques gris. Leur nombre augmente chaque année dans notre zone.

[Français]

M. Raynald Blais: Plus tôt, à la suite de questions posées par mon collègue, vous avez parlé des viviers. J'aimerais vous entendre un peu plus là-dessus. La province du Nouveau-Brunswick ou d'autres organismes ont-ils fait des recherches à ce sujet? S'est-on penché sur la question? Avez-vous déjà eu à intervenir? Avez-vous déjà demandé à un ministère de mener une enquête plus exhaustive? Dans certaines conditions, le vivier peut-il être dommageable?

[Traduction]

M. Dale Mitchell: Parlez-vous des viviers à marée ou des bassins? Ce sont deux choses très différentes, à mon avis.

•(1145)

[Français]

M. Raynald Blais: Je parle des deux.

[Traduction]

M. Dale Mitchell: Les viviers à marée existent depuis des années 1920 ou 1930. Cette technologie a presque 100 ans aujourd'hui. Pour leur part, les bassins ont été inventés au cours des 15 dernières années. Vous pouvez en construire n'importe où dans le monde. Il en existe une au Kentucky située près d'un bureau de Fedex. J'ignore si des études ont été effectuées, mais toute l'industrie s'entend pour dire que les homards des bassins sont de moindre qualité.

À une certaine époque, et ça ne se fait plus aujourd'hui, on amenait des homards à carapace molle du Maine au mois de septembre et on les gardait. On les laissait durcir et on les nourrissait. Après quelques années, on obtenait plus de livres de homard du vivier que l'on aurait pu obtenir au départ. À cette époque, les homards étaient rares et le marché était plus propice en automne. On les nourrissait généralement d'os de morue et de hareng séché, et d'aliments de ce genre.

Mais les viviers à marée ne sont efficaces que dans certaines zones. Dans notre région, l'amplitude de la marée atteint 28 pieds. Il s'agit d'un barrage six pieds sous la surface de l'eau. Il est formé de lattes qui laissent passer l'eau, ce qui ajoute de l'air dans l'eau. À marée haute, toute l'eau du vivier est remplacée. À marée basse, il reste six pieds d'eau dans le vivier pour les quatre ou cinq prochaines heures afin de maintenir les homards en vie jusqu'à la prochaine marée haute. À intervalles réguliers de quelques jours, un plongeur vérifie que les homards se portent bien. Pour les maintenir en bonne santé, de l'air supplémentaire est ajouté dans l'eau par aération.

Les acheteurs sont d'avis qu'il s'agit d'une bonne méthode pour maintenir la qualité des homards, mais les résultats ne semblent pas aussi bons. On constate moins de pertes, comme on les appelle, dans les viviers que dans les bassins.

Dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, l'amplitude de la marée n'est pas suffisante et il y a trop d'eau douce pour pouvoir utiliser efficacement les viviers. Si un homard entre en contact avec de l'eau douce, il meurt très rapidement. Les viviers à marée fonctionnent donc dans les endroits où il n'y a pas du tout d'eau douce. S'il y a de l'eau douce, elle pénètre dans le vivier et tue les homards.

[Français]

M. Raynald Blais: Vous avez mentionné que beaucoup de homards étaient prêts pour la vente. Il y a une récession économique aux États-Unis, qui est l'un des principaux marchés. Il y en aura d'autres, éventuellement.

Avez-vous l'impression qu'il y a un risque de dumping en 2009?

[Traduction]

M. Dale Mitchell: Je n'ai pas les compétences nécessaires pour répondre à cette question. Je n'en connais vraiment pas assez sur les méthodes des négociants. C'est un secteur trop compliqué pour que j'en connaisse le fonctionnement et que je sache qui est responsable de quoi. Je ne me perdrai pas en conjectures puisque je n'ai pas assez d'information.

Steve peut peut-être répondre, mais moi, je ne le peux pas.

• (1150)

M. Steven Thompson: Non, je ne m'hasarderai pas à formuler une réponse non plus.

M. Dale Mitchell: Je pense que certains homards se vendront à rabais ce printemps parce que l'on cherche à s'en débarrasser. En effet, la nouvelle récolte a été lancée sur le marché il y a peu de temps et le prix de celle-ci chute.

[Français]

M. Raynald Blais: De fait, le dumping consiste à vendre à très bon prix en cas de surplus de stock. C'est une question de logique. Craignez-vous qu'une telle chose se produise en 2009?

[Traduction]

M. Dale Mitchell: J'espère que non, mais que pouvons-nous y faire? Les pêcheurs ne peuvent rien faire. Si nous nous abstenions de pêcher pendant un mois, les homards migreraient et nous serions perdants. Nous nous trouvons dans une impasse. Imaginez qu'un producteur de céréales ne plante pas ses semences avant juillet parce que le marché est en baisse. Vous savez, il faut planter au moment opportun. La même règle s'applique au homard. Il faut pêcher le homard lorsqu'il est là et lorsque la qualité est adéquate. C'est le mieux que nous puissions faire.

Grâce à l'appui du gouvernement, nous pourrions échelonner un peu plus nos prises au printemps pour prolonger la saison et éviter l'intensification des activités dans les dernières semaines de mai et les deux premières semaines de juin.

Le président: Merci.

Monsieur Weston.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): J'aimerais remercier nos deux témoins et l'auditoire pour être venus ici aujourd'hui nous accorder leur temps précieux.

Je viens de l'Ouest canadien et j'ai écouté avec attention ce que l'on a dit sur le meilleur homard, s'il vient de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick ou même du Québec. À mon avis, le meilleur homard est celui qui se mange à l'après-ski à Whistler, et ce, quelle que soit la région d'où il provient. J'invite tout le monde à essayer un de ces homards.

Une des choses les plus terrifiantes pour un client est d'entendre un avocat qualifier son affaire d'intéressante. J'ai écouté vos témoignages intrigants et réfléchi à ce que nous avons entendu auparavant. Je n'aime pas vous le dire, mais en tant que politicien, nous faisons face à une affaire intéressante. Je parle de la question de l'offre et de la demande et de la commercialisation. Votre marché est segmenté: il existe un marché pour les gens qui habitent ici, un marché pour les touristes, un marché américain, un marché asiatique et un marché européen. Tous ces segments ont leurs propres exigences.

Différents intermédiaires influent sur vos prix et sur la destination finale de vos homards. Certaines personnes affirment que l'offre est totalement débridée et qu'à l'heure actuelle, elle dépasse vos attentes, ce qui a une incidence sur votre prix et votre rentabilité. Il existe des règlements, mais ce marché semble s'autoréguler. La plupart des témoins que nous avons entendus apprécient cette approche et la préfère à une intervention du MPO. Aujourd'hui, il a beaucoup été question du contrôle de la qualité et de son effet sur la consommation de homards à l'avenir.

Et si un conseil de commercialisation fondé sur une participation volontaire était créé? Vous devriez payer votre cotisation pour pouvoir en profiter. Et si ce conseil de commercialisation comprenait des analystes qui vous aideraient à déterminer où trouver les meilleurs prix ou vous recommanderaient de restreindre votre offre pour des raisons de conservation ou de rentabilité? Pensez-vous que cela fonctionnerait? Tout le monde semble travailler chacun de son côté à l'heure actuelle. Il n'y a pas de méthodes de commercialisation cohérente et aucun pêcheur ne peut à lui seul investir dans une campagne publicitaire. Que pensez-vous de cette idée?

Monsieur Thompson.

M. Steven Thompson: Honnêtement, je ne sais pas par où commencer. Je ne connais pas le domaine de la commercialisation. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a trop de homards sur le marché à une certaine période de l'année. Si on pouvait, en ajustant les saisons, répartir ce surplus énorme pour éviter de passer d'une période de surabondance à une autre, cela permettrait sans doute d'augmenter les prix pour les pêcheurs. Mais j'ignore vraiment comment procéder.

• (1155)

M. John Weston: Monsieur Mitchell.

M. Dale Mitchell: Mon épouse siège à la Banque de céréales vivrières du Canada, où elle représente les Ministères Baptistes Canadiens. Elle a passé un peu de temps dans l'Ouest l'automne dernier lorsque l'administration centrale commercialisait les céréales à Winnipeg. L'un des associés vendait 5 000 acres de céréales. Elle a passé une ou deux semaines dans son exploitation agricole. Dans l'Ouest canadien, la Commission canadienne du blé a été abolie. Par le passé, elle établissait le prix pour le blé, mais les producteurs peuvent maintenant commercialiser leurs céréales lorsqu'ils le veulent, n'est-ce pas?

M. Blaine Calkins: La Commission canadienne du blé existe toujours.

M. Dale Mitchell: Très bien.

Je connais un agriculteur. Il avait 5 000 acres à Brownsville — ou Browns quelque chose... au nord d'Edmonton. Il vendait une partie de son blé à la Commission canadienne du blé et il en conservait une partie, dans l'espoir que le marché s'améliorerait au cours de l'année.

Je ne sais pas si nous arriverons à faire de même. C'est difficile de convaincre les pêcheurs d'adhérer à des associations. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a rédigé la loi de manière à ce qu'il faille que tous les pêcheurs d'une zone votent une faveur d'une association. Les pêcheurs sont très indépendants. Seulement 20 p. 100 des pêcheurs de notre région sont membres d'une association. Dans le Nord du Nouveau-Brunswick ils sont plus actifs, mais même là il y a toujours quelqu'un qui déclenche une guerre dans l'achat du homard et ça s'arrête là...

Pour ma part, j'ai toujours conservé mon homard dans des viviers et je vends deux fois par saison. J'attends que le prix augmente. Maintenant, il ne semble plus augmenter. Au fil des années, sauf pour deux ans, le prix augmentait toujours entre novembre et l'approche de Noël. Cela ne semble plus se produire; il y a trop de homards sur le marché.

Je me demande s'il serait possible de rencontrer les acheteurs, comme cela se fait à Terre-Neuve, pour la crevette et le crabe, pour établir un prix — un prix minimum et même un prix maximum — en octobre qui serait acceptable pour tous. Ainsi Clearwater ou Paturel ou une autre société pourrait offrir ce homard à l'Europe en donnant l'assurance de pouvoir livrer en Espagne à telle date à tel prix. Je pense que cela vaudrait la peine d'essayer. Lorsque les acheteurs paient 3,50 \$ la livre et ensuite 7 ou 8 \$ deux semaines plus tard, je me demande si le prix était vraiment si faible ou s'ils ne nous ont pas simplement mené un bateau l'automne dernier. J'en arrive à soupçonner que les grosses sociétés ont profité de toutes les rumeurs pessimistes au sujet de l'économie pour nous mener un bateau. Cela m'a coûté entre 60 000 et 70 000 \$ l'automne dernier — peut-être même 80 000 \$.

Il y a deux gars qui travaillaient avec moi l'an dernier et je leur ai donné 25 p. 100 à chacun. Mon fils vient de terminer l'école

secondaire et je lui ai donc donné une pleine part et j'en ai donné une autre à un autre gars. Cette année je vais donner la troisième part à mon fils et nous allons pêcher le homard juste nous deux. C'était ça l'entente et le gars qui a pêché avec moi le savait. À part ça, je paie toutes les dépenses. Mes dépenses représentent environ 25 p. 100 de mon stock — un stock normal — de l'année. L'an dernier, les stocks étaient bien sûr plus élevés puisque le prix était bas.

M. John Weston: Bien sûr, un pêcheur comme celui que nous avons entendu avant vous, qui s'inquiète des coûts et qui hésite même à se lancer dans ce secteur, choisirait de continuer en se fondant sur le rendement dont il croit être certain. Cela concerne en partie la marque. Nous payons davantage pour nos souliers Nike que pour n'importe quelle autre marque à cause du nom. La marque représente quelque chose. Si l'image de marque du homard canadien souffre à cause d'une qualité inégale, cela se reflétera dans les prix.

Que diriez-vous si le gouvernement du Canada créait une agence, à titre d'essai, pendant un an ou deux, et la finançait au début à la condition que les pêcheurs en prennent la relève volontairement après cela? Il faudrait qu'elle donne des résultats. Pensez-vous que les pêcheurs pourraient appuyer une telle agence, si elle fait ses preuves, dans le but d'améliorer la qualité et la fiabilité de notre produit et l'amener au marché d'une manière plus efficace par rapport aux coûts? Qu'en pensez-vous?

Monsieur Thompson.

• (1200)

M. Steven Thompson: Comme j'ai l'habitude de le dire, je ne m'y connais pas trop en marketing. Moi ce que je connais c'est la pêche. Mais je suis sûr qu'il y a des choses qu'on pourrait explorer. Il est clair qu'il faut faire quelque chose. Malheureusement, je pense que ce n'est pas à moi qu'il faut poser cette question.

M. John Weston: Mais je pense que vous représentez la vaste majorité des pêcheurs qui n'auraient pas l'idée de vendre à un acheteur de la Chine mais qui aimeraient bien que quelqu'un regroupe votre produit et le vende au meilleur prix possible.

M. Steven Thompson: Bien sûr, s'il y a un meilleur moyen d'amener le homard au marché et, du même coup, d'en obtenir un meilleur prix, je n'ai absolument rien contre.

M. John Weston: Avez-vous des idées là dessus, monsieur Mitchell?

M. Dale Mitchell: J'ai toujours des idées.

Des voix: Oh, oh!

M. Dale Mitchell: Pour que je m'y intéresse il faudrait qu'il s'agisse d'une tierce partie indépendante pour contrôler ce qui se passe. Je ne fais pas du tout confiance à Clearwater. Je pense simplement que Clearwater essaie d'écraser tous ceux qu'il peut. Ce que je pense de Clearwater... Je n'achèterais pas d'actions de cette société même si elles constituaient un fonds en fiducie. Je n'achèterais pas ses actions parce qu'elle est tellement malhonnête. Je ne voudrais pas y être associé. D'après moi, elle a forcé le secteur du pétoncle à se conformer au même moule. Elle veut prendre le contrôle de tout ce qu'elle touche et imposer un véritable modèle industriel.

Ma femme a un doctorat. Je l'ai rencontrée lorsqu'elle faisait son doctorat sur l'industrie de la pêche. Elle m'a interviewé. C'est comme ça que nous nous sommes rencontrés. Je vois donc la chose d'un point de vue théorique. Sa thèse était une étude socioéconomique de la pêche à Deer Island et sur les moyens de la rendre rentable. C'était il y a 25 ans.

Mais les pêcheurs ne font tout simplement pas confiance au gouvernement. Et nous avons également trouvé des moyens...

M. John Weston: Monsieur Mitchell, allez-y, videz-vous le cœur, n'est ce pas?

Des voix: Oh, oh!

M. Dale Mitchell: Je vais finir de répondre à cette question avant de faire une observation.

Mais je pense qu'il y a quelque chose que nous devrions examiner. Nous devons faire une enquête pour déterminer ce qui est arrivé afin que nous, les pêcheurs, puissions comprendre, afin que nous sachions mieux ce que nous devrions débarquer, à quel moment, afin que l'ensemble du système fonctionne mieux, y compris les acheteurs — le dernier maillon de la chaîne, les grossistes. Parce que nous ne faisons vraiment pas confiance aux grandes entreprises; nous nous méfions de l'ensemble du système. Tout le monde s'enrichit sauf nous.

Pour ma part, je ne crois pas qu'ils s'enrichissent. Voyez l'action de Clearwater: elle se transige à moins de 1 \$ à l'heure actuelle. Donc, elle ne s'enrichit pas non plus. Elle ne se débrouille pas si bien. Les affaires ne vont pas si bien pour ces entreprises.

À la fin de sa thèse, la principale conclusion de mon épouse — une fois qu'on l'a lue et si elle était ici elle m'en voudrait probablement de ce que je vais dire — c'est que les pêcheurs sont très habiles à utiliser les politiques du gouvernement ou les règles des entreprises à leur propre avantage à long terme. Nous sommes prêts à changer. Elle vient de Fredericton. Lorsqu'elle est venue à Deer Island elle croyait que la pêche avait été toujours pareille et resterait toujours pareille. Mais après 25 ans, elle est étonnée de voir à quel point ma pêche personnelle et celle de Deer Island ont changé. La différence est incroyable. Mais nous avons également trouvé le moyen de manipuler le système, de l'exploiter, de l'utiliser à notre avantage afin de pouvoir gagner notre vie.

Qu'arrivera-t-il si nous établissons des règles trop précises? Je ne voudrais pas qu'on mette en place quelque chose qu'on ne pourrait pas modifier rapidement. Prenons l'exemple du calmar. Il y a quelques années, personne dans les alentours n'avaient de permis pour le calmar. Il n'y en avait jamais eu dans les alentours. Puis tout à coup, il y a environ 20 ans, des tas de calmar sont arrivés dans la zone et tout à coup tout le monde avait un permis et pêchait le calmar pendant un mois. Beaucoup d'argent a été gagné dans ce qui aurait été par ailleurs un mauvais été. Aujourd'hui, avec toutes les règles imposées par le gouvernement, des choses ne peuvent pas se faire aussi rapidement. Le calmar serait depuis longtemps retourné à Terre-Neuve avant que nous ayons la chance d'en pêcher dans les parages.

Donc je déteste qu'il y ait trop de règles trop rigides qui ne nous permettent pas de nous adapter à l'évolution du marché, parce que les marchés changent toutes les semaines ou toutes les deux semaines, tous les mois et tous les ans.

M. John Weston: Une dernière chose?

Le président: En fait, je suis désolé, mais votre temps est pratiquement écoulé.

M. John Weston: Nous avons déjà appris qu'il est préférable de demander le pardon que...

Le président: D'accord, si vous faites très vite.

M. John Weston: Oui, ce sera rapide. M. Stoffer s'intéressait beaucoup lui aussi à cette question.

Étant donné qu'il y a une tension naturelle entre la protection de la ressource pour l'avenir et la consommation actuelle, pensez-vous que l'aquaculture a un effet, positif ou négatif, sur votre pêche?

● (1205)

M. Steven Thompson: Eh bien, dans mon secteur, je n'ai constaté que des effets négatifs.

Lorsque M. Weston était ministre provincial, il a autorisé l'établissement de trois piscifactoreries de saumon dans ma région. Ces piscifactoreries empiètent sur les zones de pêche du homard. Nous perdons un grand nombre d'acres à cause de ces élevages. Le site leur appartient et on n'a pas le droit d'y aller et il serait dangereux d'y installer des casiers. De toute manière, on perdrait les casiers et on perd déjà un nombre considérable de casiers à cause des bateaux qui desservent ces sites et qui remorquent les cages d'un endroit à un autre. Ils ont cette mauvaise habitude de remorquer ces immenses cages circulaires d'un endroit à un autre. Cela souille les casiers à homard ou les arrache — un casier de disparu c'est 100 \$ pour le casier en plus du homard qui aurait été pris dans ce casier. Il y a aussi le problème de la pêche fantôme à cause de ce casier perdu.

Dans ma région, je ne vois que des effets négatifs. Je ne sais pas ce que Dale voit.

Allez-y, Dale.

M. Dale Mitchell: Je pense que les effets de cet élevage sont négatifs à 95 p. 100. C'est une industrie qui obtient 40 millions de dollars certaines années pour se maintenir à flot. J'essaie de pêcher dans les mêmes zones qu'elle utilise. Elle utilise l'argent qu'elle reçoit pour s'approprier des endroits où j'ai l'habitude de pêcher, surtout lorsque je pêche la sardine à la bordigue. Les sardines Brunswick, vendues par Connors Brothers, sont pêchées à la bordigue et à la seine coulissante. Les sardines de qualité supérieure sont pêchées à la bordigue.

Dans la zone de Deer Island, nous sommes passés de 68 à 32 bordigues. Partout où l'aquaculture s'installe, la pêche à la bordigue disparaît. Elle prend le contrôle du fond. Le frétillement du poisson, ses déplacements, son alimentation, le mouvement des bateaux jour et nuit, les lumières vives, font fuir le poisson. Le poisson ne va plus dans ces secteurs. Cela nous a nui.

En ce qui concerne les prises de homard, de trop nombreuses aires de reproduction du homard ont été déplacées — ils vivent sur les fonds de pierre — à cause de l'aquaculture.

Peu importe ce que nous faisons, nous sommes en concurrence avec une industrie subventionnée. J'ai bâti moi-même mon industrie. Je n'ai jamais obtenu de prêt du gouvernement ou d'une banque de toute ma vie, pour aucune de mes activités. J'ai bâti mon industrie avec mon propre argent et mon propre travail. Je pense que tout le monde devrait en faire autant. Je suis désolé pour ce gars-ci. Je ne dis pas que dans certains cas... Je sais que les choses ont changé depuis que moi j'ai commencé, mais je pense que les subventions sont une mauvaise chose. Je pense que nous devons nous débrouiller nous-mêmes à notre manière — nous devons travailler fort et être fiers lorsque nous réussissons.

M. John Weston: Merci, monsieur le président.

Je viens tout juste de me rendre compte que le président ne nous donnera plus jamais la parole.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Merci beaucoup, messieurs. J'apprécie le fait que vous ayez pris le temps aujourd'hui de vous déplacer pour venir nous rencontrer. Au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier de nouveau.

Si vous avez d'autres observations à faire ou d'autres préoccupations dont vous voulez faire part au comité, n'hésitez pas à le faire. Vous pouvez correspondre avec nous en vous adressant à la greffière

et vous pouvez être sûrs que nous allons prendre en considération toute information que vous nous ferez parvenir.

Encore une fois, merci beaucoup.

Nous allons maintenant ajourner pour le déjeuner. Nous reprendrons à 13 heures. Merci.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.